

OBJET : RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021

Siège : Orsay

Nombre de délégués en exercice	:	78
Présents	:	50
Présents et représentés	:	75
Votants	:	75

Le mercredi 29 juin 2022, le Conseil Communautaire dont les membres ont été légalement convoqués le 23 juin 2022, s'est réuni à 20h34, sous la présidence de M. de LASTEYRIE, salle du Conseil - 21 rue Jean Rostand.

DELEGUES PRESENTS

Madame Stéphanie GUEU-VIGUIER	Commune de Ballainvilliers
Madame Irène BESOMBES	Commune de Bures-sur-Yvette
Monsieur Christian LECLERC	Commune de Champlan
Madame Karine GREMION	Commune de Chilly-Mazarin
Monsieur Dominique LACAMBRE	Commune de Chilly-Mazarin
Madame Corinne BAI RRAS	Commune d'Epinay-sur-Orge
Madame Muriel DORLAND	Commune d'Epinay-sur-Orge
Monsieur Vincent GALLET	Commune d'Epinay-sur-Orge
Monsieur Yann CAUCHETIER	Commune de Gif-sur-Yvette
Monsieur Alain FAUBEAU	Commune de Gif-sur-Yvette
Madame Catherine LANSIART	Commune de Gif-sur-Yvette
Madame Florence NOIROT	Commune de Gif-sur-Yvette
Madame Lucie SELLEM	Commune de Gometz-le-Châtel
Madame Nathalie FRANCESETTI	Commune d'Igny
Monsieur Jean-Pierre MEUR	Commune de la Ville du Bois
Monsieur Clovis CASSAN	Commune des Ulis
Monsieur Lodovico CASSINARI	Commune des Ulis
Madame Sarah JAUBERT	Commune des Ulis
Monsieur Gabriel LAUMOSNE	Commune des Ulis

Madame Françoise MARHUENDA	Commune des Ulis
Madame Délila M'HENNI	Commune des Ulis
Monsieur Stéphane DELAGNEAU	Commune de Longjumeau
Monsieur Bernard XAVIER	Commune de Longjumeau
Madame Catherine DELAITRE	Commune de Marcoussis
Monsieur Vincent DELAHAYE	Commune de Massy
Monsieur Roger DEL NEGRO	Commune de Massy
Madame Michèle FRERET	Commune de Massy
Monsieur Mustapha MARROUCHI	Commune de Massy
Madame Hawa NIANG	Commune de Massy
Monsieur Nicolas SAMSOEN	Commune de Massy
Madame Isabelle KLJAJIC	Commune de Montlhéry
Monsieur Didier PERRIER	Commune de Nozay
Madame Martine CHARVIN	Commune d'Orsay
Madame Elisabeth DELAMOYE	Commune d'Orsay
Monsieur Philippe ESCANDE	Commune d'Orsay
Monsieur David ROS	Commune d'Orsay
Monsieur Laurent CARO	Commune de Palaiseau
Monsieur Gilles CORDIER	Commune de Palaiseau
Monsieur Grégoire de LASTEYRIE	Commune de Palaiseau
Madame Véronique LEDOUX	Commune de Palaiseau
Madame Shirley LEGRAND	Commune de Palaiseau
Monsieur Mokhtar SADJI	Commune de Palaiseau
Madame Catherine VITTECOQ	Commune de Palaiseau
Monsieur Michel SENOT	Commune de Saclay
Monsieur Pierre-Alexandre MOURET	Commune de Saint-Aubin
Monsieur Stéphane BAZILE	Commune de Saulx-les-Chartreux
Monsieur Bernard GLEIZE	Commune de Vauhallan
Monsieur Victor DA SILVA	Commune de Villebon-sur-Yvette
Monsieur Igor TRICKOVSKI	Commune de Villejust

DELEGUES ABSENTS REPRESENTES

Monsieur Jean-François VIGIER	a donné pouvoir à	Madame Irène BESOMBES
Madame Catherine GAILLARD	a donné pouvoir à	Monsieur Stéphane DELAGNEAU
Monsieur Olivier THOMAS	a donné pouvoir à	Madame Catherine DELAITRE
Monsieur Olivier BOUCHE	a donné pouvoir à	Monsieur Nicolas SAMSOEN

Monsieur Pierre COSTI	a donné pouvoir à	Monsieur Gilles CORDIER
Monsieur François Guy TRÉBULLE	a donné pouvoir à	Monsieur Yann CAUCHETIER
Madame Hélène BACH	a donné pouvoir à	Madame Hawa NIANG
Madame Hella KRIBI-ROMDHANE	a donné pouvoir à	Monsieur Roger DEL NEGRO
Madame Rafika REZGUI	a donné pouvoir à	Monsieur Dominique LACAMBRE
Madame Caroline LAVARENNE	a donné pouvoir à	Monsieur Alain FAUBEAU
Madame Karine CASAL DIT ESTEBAN	a donné pouvoir à	Monsieur Pierre-Alexandre MOURET
Monsieur Francisque VIGOUROUX	a donné pouvoir à	Monsieur Yann CAUCHETIER
Monsieur Florian GALLANT	a donné pouvoir à	Madame Stéphanie GUEU-VIGUIER
Monsieur Pierre OLLIER	a donné pouvoir à	Monsieur Nicolas SAMSOEN
Madame Elisabeth PHILIPPOTEAU	a donné pouvoir à	Monsieur Vincent DELAHAYE
Madame Françoise FERNANDES	a donné pouvoir à	Monsieur Didier PERRIER
Madame Delphine PERSON	a donné pouvoir à	Madame Catherine VITTECOQ
Monsieur Claude PONS	a donné pouvoir à	Madame Isabelle KLJAJIC
Monsieur Vincent HULIN	a donné pouvoir à	Monsieur Philippe ESCANDE
Madame Nathalie PLUMAIL	a donné pouvoir à	Monsieur Victor DA SILVA
Monsieur Christian LARDIERE	a donné pouvoir à	Monsieur Stéphane BAZILE
Madame Sandrine GELOT	a donné pouvoir à	Monsieur Bernard XAVIER
Madame Caroline CAILLEAU	a donné pouvoir à	Monsieur Mustapha MARROUCHI
Monsieur Jean-Pierre CRUSE	a donné pouvoir à	Madame Karine GREMION
Monsieur Jean-Paul MORDEFROID	a donné pouvoir à	Monsieur Pierre-Alexandre MOURET
Monsieur Guillaume VALOIS	représenté par	Madame Charlotte CAZALA-REYSS, suppléante

DELEGUES ABSENTS

Madame Alexia PERRIN	Commune de Longjumeau
Monsieur Franck ROUGEAU	Commune de Massy

DELEGUES ABSENTS EXCUSES

Monsieur Hakim SOLTANI	Commune de Massy
------------------------	------------------

Secrétaire de séance : Igor TRICKOVSKI

Délibération n° 2022-180

OBJET : RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021

Le Conseil Communautaire,
sur rapport de Monsieur Grégoire de LASTEYRIE.

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L5211-39,

VU les statuts de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay en vigueur,

VU le rapport d'activité 2021 de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay ci-annexé,

CONSIDERANT qu'il est fait obligation au Président de chaque établissement public de coopération intercommunale de transmettre, avant le 30 septembre de chaque année, au Maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

1. PREND ACTE de la présentation du rapport d'activité de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay pour l'année 2021.
2. DIT que ce rapport sera transmis aux Maires des 27 communes de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay pour communication par le Maire au Conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus.

Fait et délibéré le mercredi 29 juin 2022

Extrait conforme à l'original


Le Président,
Maire de Palaiseau

Grégoire de LASTEYRIE



ADOPTÉE par (75 VOIX)

75 POUR : Mme Stéphanie GUEU-VIGUIER , Mme Irène BESOMBES , M. Jean-François VIGIER , M. Christian LECLERC , M. Olivier BOUCHE , M. Jean-Pierre CRUSE , Mme Karine GREMION , M. Dominique LACAMBRE , Mme Rafika REZGUI , Mme Corinne BAIRRAS , Mme Muriel DORLAND , M. Vincent GALLET , M. Yann CAUCHETIER , M. Alain FAUBEAU , Mme Catherine LANSIART , Mme Caroline LAVARENNE , Mme Florence NOIROT , Mme Lucie SELLEM , Mme Nathalie FRANCESETTI , M. Francisque VIGOUROUX , M. Jean-Pierre MEUR , M. Clovis CASSAN , M. Lodovico CASSINARI , Mme Sarah JAUBERT , M. Gabriel LAUMOSNE , Mme Françoise MARHUENDA , Mme Délila M'HENNI , M. Christian LARDIERE , M. Stéphane DELAGNEAU , Mme Catherine GAILLARD , Mme Sandrine GELOT , M. Bernard XAVIER , Mme Catherine DELAITRE , M. Olivier THOMAS , Mme Hélène BACH , Mme Caroline CAILLEAU , M. Vincent DELAHAYE , M. Roger DEL NEGRO , Mme Michèle FRERET , Mme Hella KRIBI-ROMDHANE , M. Mustapha MARROUCHI , Mme Hawa NIANG , M. Pierre

Délibération n° 2022-180

OLLIER , Mme Elisabeth PHLIPPOTEAU , M. Nicolas SAMSOEN , Mme Isabelle KLIAJIC , M. Claude PONS , M. Didier PERRIER , Mme Martine CHARVIN , Mme Elisabeth DELAMOYE , M. Philippe ESCANDE , M. David ROS , M. Laurent CARO , M. Gilles CORDIER , M. Pierre COSTI , M. Grégoire DE LASTEYRIE , Mme Véronique LEDOUX , Mme Shirley LEGRAND , Mme Delphine PERSON , M. Mokhtar SADJI , Mme Catherine VITTECOQ , M. Michel SENOT , M. Pierre-Alexandre MOURET , M. Stéphane BAZILE , M. Bernard GLEIZE , Mme Karine CASAL DIT ESTEBAN , M. Vincent HULIN , M. Jean-Paul MORDEFROID , M. François Guy TRÉBULLE , M. Victor DA SILVA , Mme Nathalie PLUMAIL , M. Igor TRICKOVSKI , Mme Charlotte CAZALA-REYSS , Mme Françoise FERNANDES , M. Florian GALLANT

0 CONTRE :

0 ABST. :

ID télétransmission : 091-200056232 - 20220629 - Lmc 141449 - DE
Date AR Préfecture : 06/07/2022

- Affichée / Publiée le : **07 JUL. 2022**

- En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de son affichage ou de sa publication.
- La juridiction peut être saisie de manière dématérialisée par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr



rapport d'activités

*Communauté d'agglomération
Paris-Saclay*

2021

**PARIS ●
SACLAY**

Accusé de réception en préfecture
091-200056232-2022-0629-Im-14-119-DE
Date de télétransmission : 06/07/2022
Date de réception préfecture : 06/07/2022
Communauté d'agglomération

Accusé de réception en préfecture
091-200056232-20220629-lmc141449-DE
Date de télétransmission : 06/07/2022
Date de réception préfecture : 06/07/2022

edito



Après le choc de 2020, l'année 2021 a été marquée par un retour progressif à la normale, qui a permis à notre territoire de retrouver son rythme de croisière et de reconstituer des forces pour l'avenir. Dans ce contexte souvent incertain, l'agglomération Paris-Saclay a une nouvelle fois montré qu'elle était capable de gérer l'imprévu tout en poursuivant ses activités essentielles et en se projetant sur les grands enjeux de demain.

Ce fut le cas notamment sur le plan économique, où nous avons maintenu – aussi longtemps que possible – nos aides aux entreprises impactées par la crise sanitaire, tout en renforçant en parallèle nos dispositifs de soutien à l'entrepreneuriat, et en accompagnant les PME, artisans et commerçants dans les différentes transitions en cours, en termes de digitalisation, de formation et d'accès aux marchés publics. Sur ces sujets, comme sur beaucoup d'autres, nous avons cherché à mettre en place des méthodes de travail innovantes, axées sur l'anticipation, l'échange, la proximité et la souplesse d'action.

Le monde qui nous entoure – ainsi que les nombreux défis et crises qui se multiplient – nous imposent en effet d'apprendre à travailler autrement : souvent de manière beaucoup plus interactive et coopérative. C'est cet état d'esprit novateur qui a animé tout au long de cette année les services de l'agglomération, qui ont réussi à consolider nos engagements et à répondre au plus près aux besoins exprimés.

De fait, 2021 nous aura permis entre autres d'avancer de manière très concrète sur les questions de mobilités (intermodalité et mobilités douces), de transition écologique (avec une intensification de l'effort sur l'agriculture, la biodiversité et la conversion énergétique) et de modernisation de l'action publique territoriale (à travers la mise en place d'un nouveau schéma de mutualisation avec nos 27 communes).

Au-delà, la fin de l'année aura été marquée par l'actualisation de notre projet de territoire : fruit d'un travail partenarial de plusieurs mois, qui s'est nourri des contributions des habitants, des forces vives de l'agglomération et du Conseil de développement économique (CODEV).

Ce document – qui définit notre feuille de route pour la décennie 2021-2031 – fixe trois grands objectifs qui sont d'ores et déjà au cœur de notre engagement : le renforcement de notre excellence économique et scientifique, l'amélioration de notre système de transport et de mobilités, et l'accélération de notre transition environnementale.

À cela s'ajoute une attention particulière à destination de nos jeunes (qui ont été très impactés par la crise sanitaire) : ils sont l'une des ressources les plus précieuses de Paris-Saclay !

Les pages qui suivent retracent un an d'activité de notre agglomération au service de notre territoire, de ses communs et de ses 320 000 habitants.

Merci aux élus et aux agents de l'agglomération d'avoir fait montre – une nouvelle fois – de tant d'engagement et d'efficacité !

Grégoire de LASTEURIE

Président de la Communauté Paris-Saclay
Maire de Palaiseau


Accusé de réception en préfecture
091-200056232-20220629-lmc141449-DE
Date de télétransmission : 06/07/2022
Date de réception préfecture : 06/07/2022



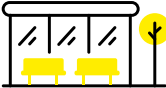

180 000
emplois
salariés

74
lignes de bus

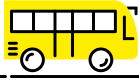
18
gares



73 m²
d'espaces verts
par habitant
ouverts au public




9 km
de voies de bus
en site propre

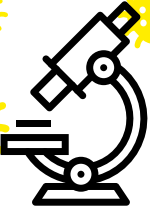


1 100
arrêts
de bus desservis

250 km
DE PISTES ET BANDES
cyclables



60%
du territoire
composés d'espaces
naturels et agricoles



15%
de la recherche
publique et privée
sont réunis sur le cluster

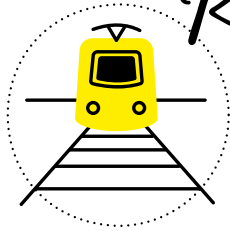
en chiffres

4 522 hectares



3 183 008
habitants

2 lignes
RER



25 500
entreprises



dont artisans, commerçants,
et professions libérales

1 gare TGV



MASSY ↔ LYON
en 2 heures (TGV)



dans les 27 communes
de l'agglomération



Accusé de réception en préfecture
097-20006732/20220629-linc14149-DE
Date de rétrotransmission : 06/07/2022
Date de réception préfecture : 06/07/2022

sommaire

6

développement
économique

26

mobilités

18

emploi

36

numérique

22

jeunesse

42

aménagement

70

politique
de la ville et
action sociale

52

transition
écologique

78

culture,
tourisme
et sport

62

déchets

66

eau potable
et réseaux
hydrauliques

86

mutualisation
des services

90

services
fonctionnels



développement économique



Accusé de réception en préfecture
091-200056232-20220629-lmc141449-DE
Date de télétransmission : 06/07/2022
Date de réception préfecture : 06/07/2022



**De la valorisation des idées
d'entreprises au développement
d'une entité, de l'installation
au recrutement, de la mise en
réseau aux opportunités d'affaires,
l'agglo propose une offre de
services sur l'ensemble du parcours
entrepreneurial.**





LA MIAM LOCALE

Je vois loin
je choisis
les circuits
courts

ami-ami-boutiques.com

100% local
le circuit court de la région de l'Yvette

Accuse de réception en préfecture
001-200056232-20220629-106111440-06
Date de télétransmission : 06/07/2022
Date de réception préfecture : 06/07/2022

La Miam Locale à Gif-sur-Yvette

SOUTENIR LES ENTREPRISES

En 2021, les dispositifs complémentaires d'aides financières et logistiques aux entreprises impactées par la crise sanitaire et mis en place en 2020, sont maintenus : Fonds résilience, aide au loyer, cellule d'appui personnalisée, Paris-Saclay Boutiques. D'autres actions sont venues les compléter.



L'agglo récompensée pour ses actions en faveur des commerçants/artisans

L'agglomération a reçu le prix Coup de cœur du concours « Ma ville mon artisan » organisé par le réseau des Chambres des métiers et de l'artisanat en novembre 2021. Une reconnaissance des 3 mesures de soutien exceptionnel votées par les élus de l'agglomération en soutien aux artisans et commerçants du territoire touchés par la crise sanitaire.

Digitalisation des commerçants/artisans

En 2021, 25 diagnostics et coachings individuels destinés aux commerçants ont été réalisés. En parallèle, 80 commerçants ont été formés à la digitalisation de leur activité : créer ma page Google my business, maîtriser ma e-réputation, créer un site internet, être présent sur les réseaux sociaux, accéder aux marchés publics...

ACCOMPAGNER LA CRÉATION D'ENTREPRISES

Favoriser l'émergence de nouvelles activités, développer et diffuser les innovations sur le territoire, attirer durablement de nouvelles entreprises, le développement économique au profit de l'emploi local est l'une des priorités stratégiques de la Communauté d'agglomération.

/// espace de coworking « le 21 » ///



Le 21 : un nouvel espace de coworking

Le 15 septembre 2021, l'agglomération a inauguré son nouvel espace de coworking, le 21 au second étage du nouveau siège de l'agglomération.

Le 30 : accompagnement sur mesure pour les créateurs

Le 30, espace de coworking situé à Massy, a lancé son rendez-vous « le débriefing du 30 » : un temps bimensuel d'échanges et de partage des savoirs entre coworkeurs qui réunit en moyenne 14 d'entre eux chaque mois. En 2021, 22 ateliers, 40 conférences et 42 permanences d'experts ont permis de développer les compétences des coworkeurs et de créer une véritable communauté d'entrepreneurs de l'agglomération.

Les Afters du Trente

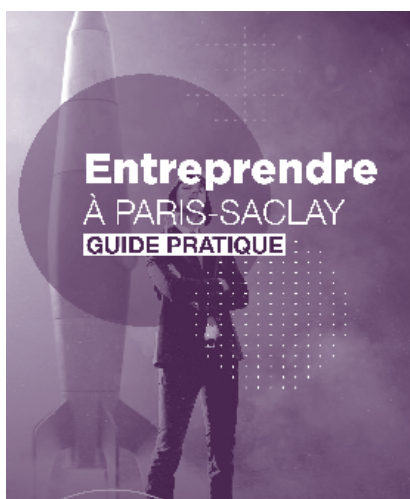
Cet événement permet à 8 start-up à fort potentiel du territoire de pitcher devant des investisseurs et Business Angels. En 2021, ce rendez-vous business s'est déroulé le 2 décembre au Trente devant 40 invités.

Accusé de réception en préfecture
091-200056232-20220629-lmc141449-DE
Date de télétransmission : 06/07/2022
Date de réception préfecture : 06/07/2022



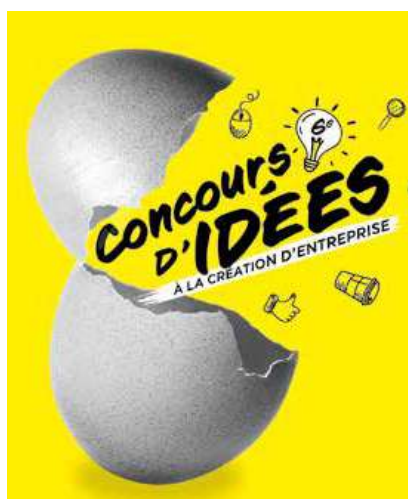
Les Rendez-Vous de l'entrepreneuriat et du Rebond by Orly Paris®

Organisés le 18 novembre 2021 à Athis-Mons, avec le soutien de la Région, les Rendez-vous de l'entrepreneuriat et du rebond d'Orly -Paris sont l'événement interdépartemental phare de la création d'entreprise du Sud francilien. L'agglomération y a animé des ateliers « marché immobilier à Paris-Saclay » et « les bonnes pratiques ».



Guide « Entreprendre à Paris-Saclay »

Réalisé par l'agglo, cet ouvrage édité en octobre 2021 est disponible gratuitement. Il donne toutes les clés pour démarrer une activité (les étapes, le réseau, les formations, les salons et tiers-lieux).



7^e édition du concours d'idées

L'objectif est de valoriser l'esprit d'entreprendre, favoriser l'émergence d'idées nouvelles et faciliter la création et la pérennité de nouveaux projets d'entreprises sur le territoire. 85 dossiers ont été reçus en 2021 et 5 lauréats récompensés par une dotation de 2 000 €, 6 mois gratuits en coworking, iPad et accompagnement personnalisé.



CONNECTER LES TALENTS

L'accompagnement des entreprises et plus particulièrement des jeunes entreprises est déterminant pour pérenniser les nouvelles activités sur le territoire. La Communauté d'agglomération déploie des solutions adaptées et leur propose des rendez-vous pour développer leurs affaires.

Summer Event de la French Tech Paris-Saclay

Afin de fédérer la communauté des start-up du territoire avec les structures d'accompagnements et les étudiants, l'agglomération a co-organisé avec la communauté French Tech Paris-Saclay, son summer event. Celui-ci s'est tenu le 28 juin 2021, dans un contexte festif, au sein de l'école Telecom-Paris. Au programme : des stands de valorisation des start-up, des espaces de networking et des jeux de plein air.

Mentorat « Grands- comptes / Start-up »

La Communauté d'agglomération Paris-Saclay et WILCO (accélérateur d'innovation), avec le soutien de la French Tech Paris-Saclay, d'Incuballiance et de l'Établissement Public d'Aménagement Paris-Saclay (EPAPS) ont lancé la 1^{re} édition d'un mentorat Grands comptes / Start-up. Ce mentorat consiste en un accompagnement d'une durée de 3 mois pendant lequel mentor et mentoré se rencontrent, participent à des sessions de travail et échangent régulièrement. 15 start-up ont bénéficié de ce dispositif en 2021.

Paris-Saclay Connexion

Les rencontres business deviennent Paris-Saclay Connexion. L'objectif reste le même : accompagner les entreprises dans leur développement. En 2021, les grandes écoles et les partenaires institutionnels ont également été conviés à l'événement. Plus de 200 chefs d'entreprise, une vingtaine d'étudiants et plusieurs dizaines de partenaires ont participé aux Paris-Saclay Connexions le 7 octobre à Palaiseau et le 25 novembre à Courtabœuf.

PLATO Paris-Saclay

L'agglomération Paris-Saclay accompagne la Chambre de commerce et d'industrie dans le cadre du programme PLATO. Ce programme, qui bénéficie du soutien de l'Europe via le Fonds Européen de Développement régional, est un réseau qui rassemble des dirigeants de TPE / PME pour progresser ensemble sur un même territoire, grâce à un parrainage de cadres de grandes entreprises.



//// mentorat «grands comptes»



//// french tech summer event

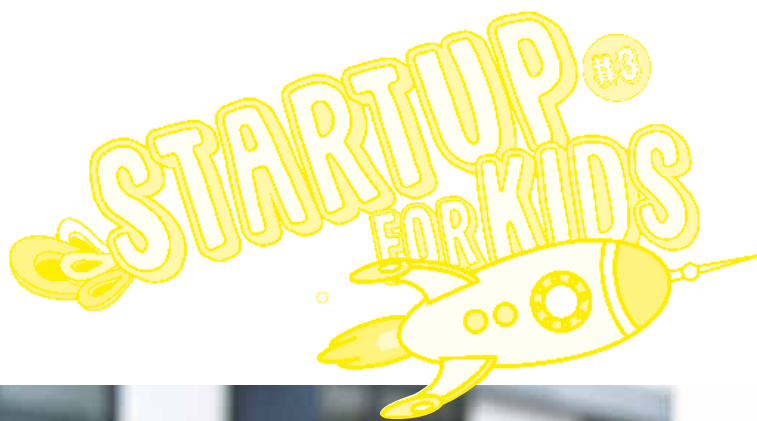


//// paris-saclay connexion



//// plato

ENCOURAGER ET SENSIBILISER À L'INNOVATION

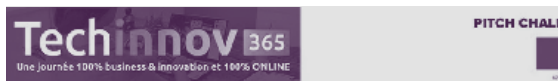


Startup For Kids 2021

Les 25, 26 et 27 septembre à CentraleSupélec, les jeunes de 6 à 15 ans ont pu s'initier aux innovations de demain grâce aux animations proposées par des start-up, associations, laboratoires dédiés à l'Edtech. 2 150 visiteurs ont été accueillis dont 350 scolaires.



Accusé de réception en préfecture
001-200056232-20220029_lmc141449-DE
Date de télétransmission : 06/07/2022
Date de réception préfecture : 06/07/2022



Techinnov

Chaque année, la Communauté d'agglomération participe à l'évènement TECHINNOV, organisé par la Chambre de commerce et d'industrie de l'Essonne. Cet évènement Business & Innovation s'est déroulé en digital le 1^{er} avril 2021. Il a permis de mettre en relation les start-up participantes avec des grands groupes afin de leur apporter de la visibilité.

La Quinzaine de l'innovation publique

À l'occasion du mois de l'innovation publique, un évènement interne dédié aux agents et aux élus de l'agglomération et des communes membres a permis de promouvoir les activités innovantes du territoire portés par les agents et/ou les partenaires. En 2021, 4 capsules-vidéo ont été réalisées et diffusées du 23 au 26 novembre ainsi qu'un webinaire de sensibilisation.

Option innovation

Option Innovation est un évènement national destiné à sensibiliser les collégiens et lycéens à l'innovation. Dans ce cadre, le Trente a accueilli 25 jeunes qui ont pu interagir avec 2 start-up.

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Le dynamisme économique d'un territoire dépend de son attractivité. En 2021, de nombreuses actions ont été menées pour attirer et favoriser l'installation de nouvelles entreprises. C'est un gage d'emploi et de développement du territoire. Accompagnement, orientation, accueil et valorisation des parcs d'activités sont au cœur du dispositif.

zoom sur... **LE CODEV**

Créé par la loi, le Conseil de développement de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay (CODEV) est une instance de démocratie participative constituée de membres bénévoles issus de la société civile. Les travaux qu'il mène visent à enrichir les politiques publiques dans une démarche prospective. Le CODEV est constitué d'une gouvernance et d'une assemblée qui interagissent de façon permanente en lien avec les élus communautaires. Réunissant 59 membres bénévoles, et présidé par Laurent MUNEROT, le CODEV est très actif depuis son installation le 7 juillet 2021.

Dans le cadre de l'actualisation du Projet de Territoire de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay 2021/2031, le CODEV a été saisi par le Président de l'agglomération le 7 août 2021. La consultation du CODEV s'est déroulée sous la forme d'ateliers thématiques qui se sont appuyés sur les grands axes stratégiques définis par les élus de l'agglomération. Un avis a été rendu le 8 octobre 2021.

Le CODEV poursuit son travail sur la stratégie de développement commercial et la stratégie numérique et ses outils au service de la population, ou encore sur le bilan à mi-parcours du Plan climat. Une feuille de route bien chargée pour des avis qui seront rendus en 2022.

Audit stratégique du tissu commercial

L'agglomération a engagé un travail de réflexion sur les commerces de demain. Un diagnostic a été lancé en 2021, dont les résultats sont attendus en 2022. En complément des études en faveur des communes ont été réalisées pour identifier les axes potentiels de développement, notamment dans les métiers de la bouche.

Permanences GATE

L'agglomération a tenu plusieurs permanences au Guichet d'Accueil des Talents Étrangers (GATE) de l'Université Paris-Saclay dans le cadre de son partenariat avec l'association Science Accueil. Le GATE propose aux étudiants, doctorants et chercheurs internationaux une offre globale et gratuite de services pour toutes leurs démarches administratives d'installation. L'occasion pour l'agglomération d'accroître sa notoriété et d'expliquer son rôle, sur un territoire aux multiples acteurs.

Soutien au TEDx Paris-Saclay

Cet évènement contribue au rayonnement et à l'identité du territoire. L'édition 2021 s'est déroulée le 24 juin. Elle a été filmée et retransmise en direct au Paris-Saclay Hardware Accelerator.

Participation aux 2 salons d'immobilier d'entreprises

La participation de l'agglomération au MIPIM en septembre et au SIMI en décembre a permis de valoriser la dynamique du territoire, d'attirer les investisseurs et de présenter les projets en cours. L'agglomération y a diffusé une carte du parc d'activités de Courtabœuf ainsi qu'un film promotionnel du territoire.

Modernisation des parcs d'activités Paris-Saclay

- Les parcs d'activités d'Igny et de Palaiseau nécessitent un réaménagement complet des espaces publics afin d'améliorer leur attractivité et favoriser l'implantation des entreprises. En 2021, des études opérationnelles de maîtrise d'œuvre ont été engagées pour définir un programme de travaux, en concertation avec les entreprises installées.

- L'agglomération s'est engagée dans un programme d'équipement des parcs d'activités communautaires de jalonement routier et de signalétique : totems d'entrée, relais d'informations services, panneaux de guidage et d'adressage. Ce projet se développe en plusieurs phases et s'est poursuivi en 2021 sur les parcs d'activités de Verrières-le-Buisson et de Champlan.

- En 2021, l'agglomération poursuit le déploiement de la solution maMob' dans les parcs d'activités d'Igny, des Glaises et Émile Baudot à Palaiseau. Dans le contexte de rénovation des parcs, il s'agissait d'identifier les pratiques et besoins de mobilités des usagers. Le diagnostic mobilités lancé en 2020 à Courtabœuf a fait l'objet d'une restitution aux entreprises en juillet 2021.

Accompagnement des projets d'installation

Le service implantation de l'agglomération promeut le territoire et accompagne les entreprises dans leur projet d'installation (présentation de l'offre immobilière publique WIPSE, Le Trente, le 21 et privée). En 2021, par exemple, les entreprises METABRAIN RESEARCH et ADIONICS se sont installées à Courtabœuf.



emploi



Accusé de réception en préfecture
091-200056232-20220629-lmc141449-DE
Date de télétransmission : 06/07/2022
Date de réception préfecture : 06/07/2022



**La Communauté d'agglomération
Paris-Saclay agit pour l'emploi
en partenariat avec l'association
MEIF (Maison Emploi, Insertion et
Formation Paris-Saclay). Située à
Villebon-sur-Yvette, la MEIF dispose
de 4 antennes, à Chilly-Mazarin,
Les Ulis, Longjumeau et Massy.**





15 042 
 usagers de la **MEIF**
en 2021 **PARIS-SACLAY**

 **21 184**
 entretiens réalisés
 soit **83** par jour 

Job tour en trottinette

Organisé les 30 juin et 1^{er} juillet 2021, en partenariat avec la Maison de l'Emploi de l'Insertion et de la Formation (MEIF) dans 4 pôles économiques (Courtabœuf, Le Moulon à Gif-sur-Yvette, Massy Europe et les Glaises à Palaiseau), cet événement vise à mettre en avant le recrutement local, à promouvoir les filières et les métiers et à sensibiliser à la mobilité douce et l'accessibilité des parcs d'activités. Douze entreprises ont été visitées par plus de 40 participants.

Nos Quartiers ont des Talents (NQT)

L'agglo a conventionné avec l'association NQT qui accompagne vers l'emploi les jeunes diplômés Bac+3 et plus, issus de milieux modestes. Des permanences et des actions de parrainage ont été proposées, l'objectif étant d'apporter aux jeunes du territoire concernés, le réseau, élément essentiel. En 2021, 145 jeunes du territoire ont pu bénéficier de cet accompagnement.



jeunesse





**40 % des habitants de l'agglomération
ont moins de 30 ans. Élèves, étudiants,
jeunes professionnels, ils sont une chance
pour notre territoire. Notre mission est d'aider
cette « génération Paris-Saclay » à grandir,
apprendre, s'épanouir et trouver sa vocation.
C'est l'enjeu de la politique jeunesse dont
l'agglomération a fait l'une de ses priorités.**



Participation aux Festivals d'accueil de rentrée des étudiants

Les 16 et 23 septembre 2021, l'agglo a participé à la Journée d'accueil « Prémabule normaliens » de l'École Normale Supérieure et au festival d'accueil des étudiants de l'Université Paris-Saclay (FUPS), l'occasion de faire connaître aux nouveaux étudiants les services proposés par l'agglo (culture, sport, loisirs, accompagnement des étudiants entrepreneurs, emploi).

Startup for Teens

Nouvel évènement, Startup for Teens est dédié aux collégiens et lycéens, afin de leur faire découvrir les métiers de demain, industriels, numériques et technologiques. L'objectif est également de créer un lien entre les industriels, les start-up et les acteurs de l'éducation. En 100% digital, le 4 juin 2021, 180 jeunes du territoire ont pu rencontrer 20 professionnels afin de s'informer sur les formations, métiers et innovations.

Annuaire des aides étudiantes

Face aux difficultés rencontrées par un nombre croissant d'étudiants, la Communauté d'agglomération a souhaité agir et a publié en février 2021, un annuaire des aides étudiantes. À l'échelle communautaire, cet annuaire répertorie les aides par thématiques : santé, alimentaire, logement, soutien psychologique, accès au droit, aide financière, jobs... La version est numérique pour permettre des liens directs vers les sites ou formulaires adéquats. Le document a été traduit en anglais pour les étudiants étranger.

CentraleSupélec - quartier de Moulon





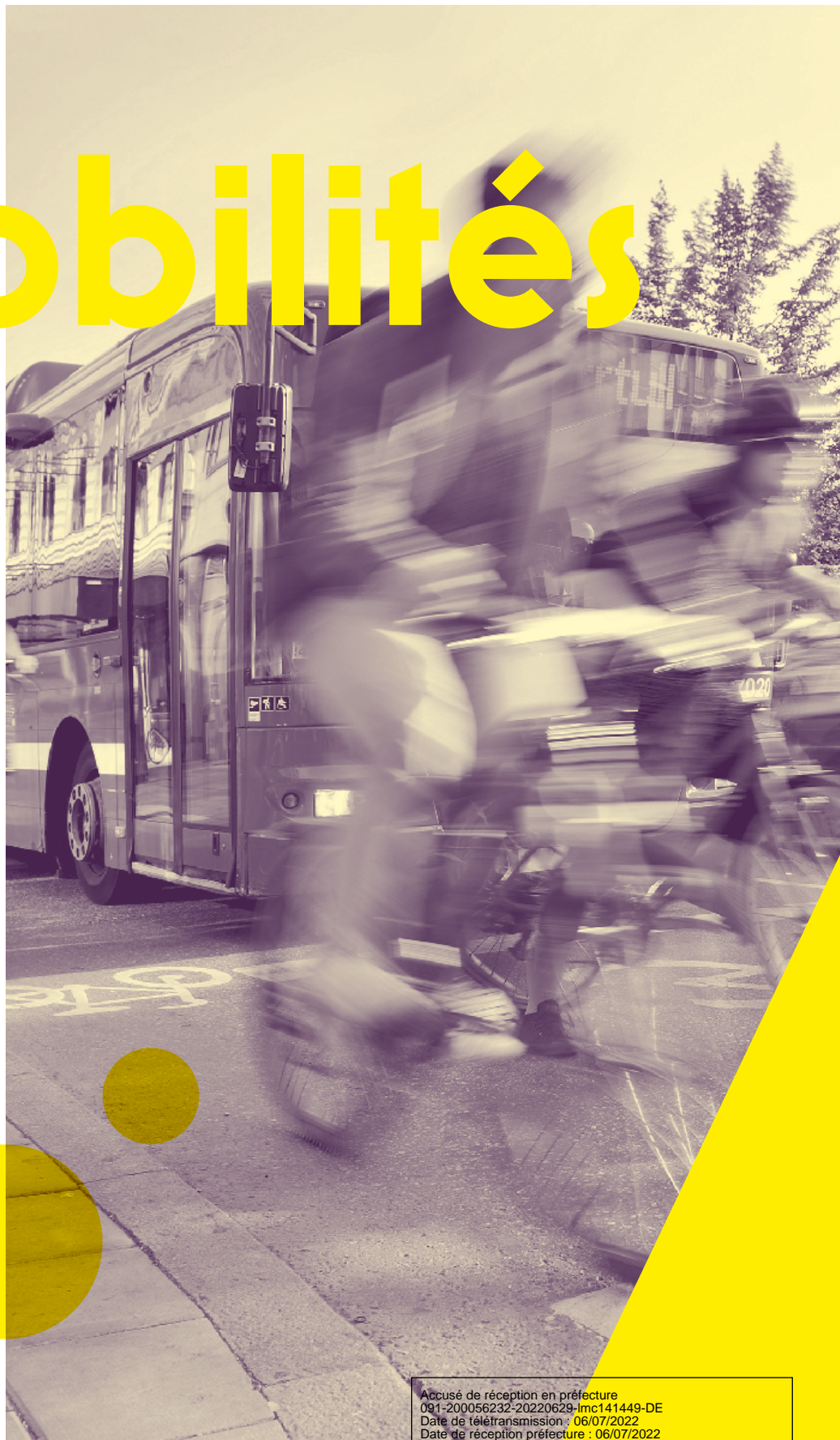
Déploiement d'une rubrique jeunesse sur le site internet de l'agglomération

Cette rubrique, mise en ligne en juin 2021, recense les dispositifs et bons plan de l'État, de la région Île-de-France, du département de l'Essonne, de l'agglomération et des communes du territoire destinés aux jeunes. Ces derniers peuvent y retrouver les informations utiles liées à l'obtention du permis de conduire, à l'emploi, à la formation, à la santé, au logement, aux sorties, aux structures de proximité, etc.

Aide à l'hébergement étudiant

L'agglomération Paris-Saclay, en partenariat avec l'Université Paris-Saclay, dans une démarche volontariste de soutien à la jeunesse, s'est engagée auprès des associations Héberjeunes et Science accueil pour accompagner la mise en relation propriétaires-étudiants dans la recherche de logement. Lancée à la rentrée 2021, une vingtaine d'étudiants ont pu trouver un logement par ce biais.

mobilités





**Au cœur de la qualité
de vie des habitants et de
l'attractivité du territoire, les transports
sont un volet essentiel de l'action
communautaire. En lien avec les autorités
régionales compétentes, l'agglomération agit
pour faciliter les déplacements, l'accès aux
pôles d'emploi, aux gares et aux infrastructures
de circulations douces et aux services.
L'agglomération poursuit ses efforts et son
soutien pour l'intermodalité des moyens de
transport et développe de nombreuses actions
pour conjuguer mobilité et environnement.**



DÉVELOPPER LE RÉSEAU DE BUS ET NAVETTES

La Communauté d'agglomération participe à l'organisation des transports en commun, comme interlocuteur privilégié d'Île-de-France Mobilités. Sur les 74 lignes de bus qui irriguent le territoire, 33 d'entre elles sont cofinancées par l'agglomération. Elle gère et finance par ailleurs 16 lignes de navettes gratuites.



Évolution des circuits des navettes à Gif-sur-Yvette

Mis en place en mars 2019, les trois circuits de navettes desservant Gif-sur-Yvette ont évolué en février 2021. La navette M offre à présent une desserte entre le centre-ville de Gif-sur-Yvette et le quartier de Moulon en plein développement. Elle assure ainsi la continuité de service avec la ligne 11 qui circule du lundi au samedi. Les navettes N et O ont quant à elles été restructurées pour mieux relier le centre-ville aux différents quartiers de la commune.

Des navettes qui évoluent

Les navettes, financées par l'agglomération et les villes, desservent les quartiers peu ou pas desservis par les lignes régulières. Elles sont en libre accès. Courant 2021, en amont du renouvellement du marché, l'agglomération a mené une concertation avec les villes et les usagers pour améliorer le service. Depuis le 1^{er} janvier 2022, 5 nouvelles communes sont desservies, des circuits existants ont été ajustés et les navettes rouleront d'ici la fin 2022 au gaz naturel, carburant moins polluant. Des cartes et fiches horaires des nouveaux circuits ont été réalisées pour une mise en service de la nouvelle offre au 1^{er} janvier 2022.

Des lignes de bus renforcées

Mai 2021

L'agglomération a réalisé 4 nouveaux arrêts de bus: 2 sur la ligne DM11, route de Montlhéry à Nozay, pour desservir la maison médicale située en entrée de ville et 2 arrêts sur les lignes 18, 19, DM12 et navette K, avenue de la Plesse à Villebon-sur-Yvette, pour desservir l'EPHAD.

Septembre 2021

Le lycée international de Palaiseau a ouvert ses portes en septembre 2021. Faisant suite aux demandes des villes et de l'agglomération, Île-de-France Mobilités a mis en place deux circuits spéciaux scolaires, permettant d'assurer le transport des élèves d'Igny, Massy, Palaiseau et Vauhallan.

Septembre 2021

La desserte de l'arrêt « La Queue d'Oiseau » aux Ulis est assurée par la ligne Express 91.05. Elle permet de rejoindre les gares RER B et C, et la ligne TGV à Massy ainsi qu'Évry. La ligne circule du lundi au samedi, entre 6h et 21h et avec une fréquence de 15' en heure de pointe.

Septembre 2021

Pour répondre aux besoins de déplacement des scolaires qui empruntent les lignes 10 ou 13 pour rejoindre leur établissement, l'agglomération a redéployé l'offre existante à Gif-sur-Yvette et Villiers-le-Bâcle.

Novembre 2021

Le quartier du Chêne Rond à Marcoussis accueille depuis début 2020 environ 150 nouveaux logements. Afin d'améliorer la desserte de ce quartier et d'offrir un rabattement vers le RER B, l'offre de la ligne DM10 a été renforcée. D'abord en novembre 2020, avec le prolongement d'une course sur deux au Chêne Rond, puis en novembre 2021 avec le prolongement de toutes les courses. Un aller/retour pour les scolaires a également été mis en place. Les collégiens et lycéens peuvent emprunter la ligne DM10A pour se rendre à leurs établissements.

Novembre 2021

Afin de mieux desservir le quartier de l'UTAC à Linas et les 300 nouveaux logements avenue Boillot, l'itinéraire de la ligne DM13 a été modifié et son offre renforcée. La ligne permet, aux heures de pointe de rejoindre le centre-ville de Linas, le pôle multimodal de Château d'Eau et la gare de Brétigny-sur-Orge.



Étude de restructuration de la desserte de Courtabœuf

Pour améliorer la desserte du parc d'activités de Courtabœuf, l'un des pôles économiques les plus importants de la région Île-de-France, l'agglomération a mené une étude de restructuration du réseau de bus. Se basant notamment sur le diagnostic maMob', cette étude a abouti à la proposition d'une nouvelle organisation de desserte en bus, visant à améliorer les accès au parc d'activités depuis et vers les gares RER et les communes notamment au sud-est du territoire.

Poursuite des mises aux normes d'accessibilité des arrêts de bus

Les arrêts de bus de la ligne 12 à Gometz-le-Châtel et de la ligne 3 aux Ulis ont été mis aux normes accessibilité « personnes à mobilité réduite » en 2021. Par ailleurs, l'agglomération a réalisé des travaux de voirie permettant d'améliorer la circulation des bus à Saclay, Orsay et aux Ulis.

Suivi de la qualité de service

Dans le cadre de sa stratégie d'évaluation des politiques publiques, de nombreux outils ont été mis en œuvre pour permettre aux usagers et actifs de remonter les dysfonctionnements observés sur les lignes de bus régulières et les navettes : formulaire de réclamation, accueil téléphonique et compte twitter dédiés. En 2021, une centaine de réclamations ont donné lieu, pour les navettes, à 5 000 € de pénalités appliquées aux opérateurs.

Information voyageurs

Afin d'améliorer l'information des voyageurs, une vingtaine de totems ont été implantés à Massy, Orsay et Bures-sur-Yvette.

Restructuration du réseau de bus à horizon 2022/2024

En 2021, l'agglomération a relayé les besoins du territoire auprès d'Île-de-France Mobilités afin d'améliorer le maillage du territoire et le rabattement vers le futur Tram T12 Évry-Massy et la ligne 14 prolongée.

Enquête publique relative à la construction du Groupe Hospitalier Nord Essonne (GHNE)

Dans le cadre de la concertation liée à l'arrivée du Groupe Hospitalier Nord Essonne (GHNE) dans le quartier de l'École polytechnique, l'agglomération a émis des observations à destination du commissaire enquêteur sur les conditions d'accès au site.



FAVORISER LA MIXITÉ DES TRANSPORTS

Donner les moyens d'usage à toutes les mobilités, viser à réduire les plus polluantes et à développer les circulations douces, tout en prenant en compte les contraintes et les besoins des usagers. C'est cette mixité que vise le développement de l'intermodalité sur notre territoire. Offrir des espaces de transition entre les différents moyens de transports pour des déplacements plus agiles, plus actifs.

Semaine de la Mobilité

Du 16 au 22 septembre 2021, la Communauté d'agglomération Paris-Saclay a animé la semaine européenne de la mobilité. L'occasion de découvrir les services proposés sur le territoire : solutions d'éco-mobilité et alternatives à la voiture individuelle, et les innovations qui faciliteront demain les déplacements à Paris-Saclay. Au programme : bourse aux vélos, stands mobilités actives et durables avec l'association Parlons Vélos, lancement de l'appli maMob', stands infos voyageurs dans les gares routières de Massy, Orsay et Ulis 2.

Mutualiser les places de stationnement

La solution ParkInSaclay est déployée depuis 2018 dans le campus urbain, à l'initiative de l'Établissement public d'aménagement Paris-Saclay (EPAPS), en partenariat avec l'agglo et les villes de Gif-sur-Yvette et Palaiseau. Opérée par MobilitybyColas, ParkInSaclay permet de faciliter le stationnement. En 2021, l'agglomération a formalisé sa participation à la démarche pour une exploitation sur 3 ans (2021-2024).

Service de recharge de véhicules électriques et d'autopartage Clém

L'agglomération, l'EPA Paris-Saclay, l'Université et l'Institut Polytechnique de Paris se sont regroupés en 2020 au sein d'un groupement d'autorités concédantes afin d'organiser la mise en place d'un service d'auto partage de véhicules électriques dans les quartiers du campus urbain. La société Clém a été retenue en 2021 pour exploiter ce service. L'agglomération, engagée dans le projet par le biais d'une contribution financière, a mis à disposition 3 de ses bornes de recharge (gare d'Orsay-Ville, de Lozère et de Palaiseau-Villebon), ainsi qu'un véhicule de sa flotte.



Extension de la gare routière Massy Atlantis

Face à la saturation de la gare routière de Massy-Palaiseau, la SEM Paris-Sud Aménagement, par délégation de l'agglomération et de la commune de Massy, a été mandatée pour piloter les études de reconfiguration de la gare routière. Elle permettra d'accueillir plus de bus, dans des conditions de sécurité accrues. L'année 2021 a été marquée par l'achèvement des travaux préparatoires. Les travaux structurels débuteront au printemps 2022.

Études de pôles des 5 gares ligne 18

Les études de pôles pilotées par l'agglomération sur les futures gares du Grand Paris Express, se poursuivent en 2021.

Étude de pôle gare routière Orsay-Ville

Cette étude pilotée par l'agglomération et subventionnée par Île-de-France Mobilités a été lancée en octobre 2021. Elle vise le réaménagement de la gare routière qui permet d'assurer une liaison entre les plateaux de Saclay et Courtabœuf et le RER B.

Étude de pôle gare routière du centre commercial Ulis 2

Cette étude pilotée par l'agglomération et subventionnée par Île-de-France Mobilités a été lancée en septembre 2021. Elle vise le réaménagement de la gare routière, qui est aujourd'hui le principal nœud de transports des Ulis en l'absence de ligne RER. Cette gare routière dessert Massy, le plateau de Saclay et Orsay.

Réaménagement de la Gare Routière du Guichet à Orsay

La rue de Versailles à Orsay représente l'un des principaux axes de la liaison plateau-vallée. Les lignes de bus, particulièrement la ligne 9, ne sont plus en mesure de répondre entièrement à la demande. Une expérimentation du terminus partiel de la ligne 91.06 à la gare routière du Guichet a été lancée en 2021 pour une mise en service en 2022. Pour anticiper la pérennisation de cette expérimentation et anticiper les hausses de trafic, des travaux ont été initiés pour reconfigurer les quais bus et sécuriser les traversées piétonnes.

Prolongement du site propre bus, au sein du quartier de l'École polytechnique

Ce prolongement devrait permettre d'accroître la régularité et la fiabilité des temps de parcours des lignes de bus 91-06 et 91-10 reliant la gare de Massy-Palaiseau au Christ de Saclay et empruntées quotidiennement par plus de 15 000 usagers. Fin 2021, l'étude a été soumise à la concertation du public.

Suivi des travaux de la ligne 18

Particulièrement soucieuse de la bonne intégration de la ligne 18 sur son territoire, l'agglomération a participé en 2021 à l'enquête publique ainsi qu'aux différentes réunions relatives à sa mise au sol. L'agglomération a également mis en place des comités de circulation afin de mieux coordonner les travaux du viaduc de la ligne 18 et de limiter leurs impacts sur les circulations routières, cyclistes, piétonnes et les transports en commun.



3 500 diagnostics maMob'

MOBILITÉS PARIS-SACLAY remplis

zoom sur... MAMOB'

En 2019, la Communauté d'agglomération Paris-Saclay a lancé maMob', une démarche de diagnostic des mobilités en ligne pour les habitants et salariés de son territoire. Déployée dans un premier temps auprès des salariés des parcs d'activités de Courtabœuf, Igny et Palaiseau, la démarche s'est poursuivie en 2021 dans 7 villes pilotes : Chilly-Mazarin, Igny, Les Ulis, Marcoussis, Massy, Palaiseau et Villebon-sur-Yvette.

Pour faire connaître et expliquer la démarche aux habitants, l'agglomération est allée à leur rencontre. Au cours du dernier trimestre 2021, 25 animations se sont déroulées aux abords des facultés et grandes écoles, dans les gares, centres commerciaux ainsi que dans les parcs d'activités. 773 habitants ont rempli leur diagnostic durant ces journées.

L'agglomération s'est aussi servie de cet outil pour élaborer son Plan de Mobilités d'administration. Lancé en 2020, le Plan de Mobilités à destination des agents, élus et visiteurs de l'agglomération est une obligation légale. Élaboré à partir du diagnostic maMob', un plan d'actions a été élaboré en 2021 pour un déploiement en 2022 auprès d'un panel de bêta-testeurs.

FAVORISER LES CIRCULATIONS DOUCES

L'agglomération contribue au développement de solutions alternatives à la voiture, en complément des moyens de transports en commun. Pistes cyclables, stationnement vélo, etc. : autant d'actions que porte l'agglomération, avec ses partenaires, pour répondre à l'impérieux besoin de conjuguer mobilité et environnement.

Sensibilisation à la pratique du vélo

- Formation des élus chargés de la politique cyclable et des techniciens chargés des aménagements cyclables des 27 communes.
- Convention de partenariat avec l'association « La Collective » qui regroupe notamment SoliCycles (atelier vélo en insertion aux Ulis) et la Recyclerie sportive de Massy.
- Réalisation d'ateliers vélos dans les villes, auprès de certaines entreprises, lors d'événements (semaine de la mobilité, forum Parlons Vélo, fêtes municipales, etc.).
- Collaboration à Parlons-Vélo et aux tables rondes sur la pratique cyclable.

Entretien des circulations douces

La politique d'entretien des circulations douces est en cours de définition. En 2021, l'agglomération entretient les pistes cyclables de la N 118 et du Tour du Plateau de Saclay.

Plan vélo

L'agglomération a programmé la mise à jour de son plan vélo. En 2021, un marché d'études a été lancé en groupement de commande avec 20 communes qui souhaitent également mettre à jour leur plan vélo.

Aménagements cyclables

En 2021, des aménagements cyclables prévus au schéma directeur communautaire des circulations douces de l'agglomération ont été réalisés :

- Achèvement de la principale sente piétonne reliant le quartier Monge (Polytechnique) à la gare Lozère.
- Création d'un aménagement de type Chaucidou (priorité donnée aux cycles) rue de Grivery à Gometz-le-Châtel.
- Création d'une liaison cycle / piéton, de type « voie verte », entre la commune de Nozay et le stade de Marcoussis.
- Création d'une jonction entre les pistes cyclables de la RN 118 et de la rue Razel à Saclay et aménagements ponctuels pour dévier les cyclistes qui ne peuvent plus passer par le Christ de la Saclay et le long de la RN 118 en raison des travaux de la ligne 18.

numérique





Infrastructures, services et usages :
le numérique est un potentiel précieux,
si ce n'est incontournable, pour les usagers
comme pour l'action publique. L'agglomération
déploie une offre allant de la fibre au
développement d'interfaces numériques :
SIG, observatoires, plateformes de
pilotage énergétique des équipements
publics, applis d'usage quotidien.
Objectif : placer le numérique au
service de l'action publique.



DÉVELOPPER LES SERVICES ET LES USAGES NUMÉRIQUES

Schéma Directeur Numérique

Afin de développer son offre en matière de services numérique, la Communauté d'agglomération Paris-Saclay avec le soutien de l'État dans le cadre du Plan France Relance, a conforté, en 2021, son Schéma Directeur Numérique, adopté en 2019 pour aboutir à la rédaction d'une feuille de route opérationnelle de mise en œuvre des premiers services.

Accompagnement à la transformation numérique des territoires

Des ateliers de co-construction ont démarré avec différentes parties prenantes afin d'inventer les services numériques de demain. Un accompagnement des publics plus éloignés du numérique a également été mis en place. Les commerçants et TPE sont également accompagnés.

L'agglomération lauréate du réseau Intelligent Cities Challenge

L'agglomération est lauréate du réseau européen Intelligent Cities Challenge, un réseau de 100 territoires européens. Grâce à cette sélection, le territoire bénéficie d'un accompagnement des experts de Capgemini, pour mettre en œuvre des services aux habitants. L'objectif de la Commission européenne est d'inciter les villes européennes à s'inscrire dans une démarche de développement durable et de responsabilité sociétale en s'appuyant sur des techniques numériques.

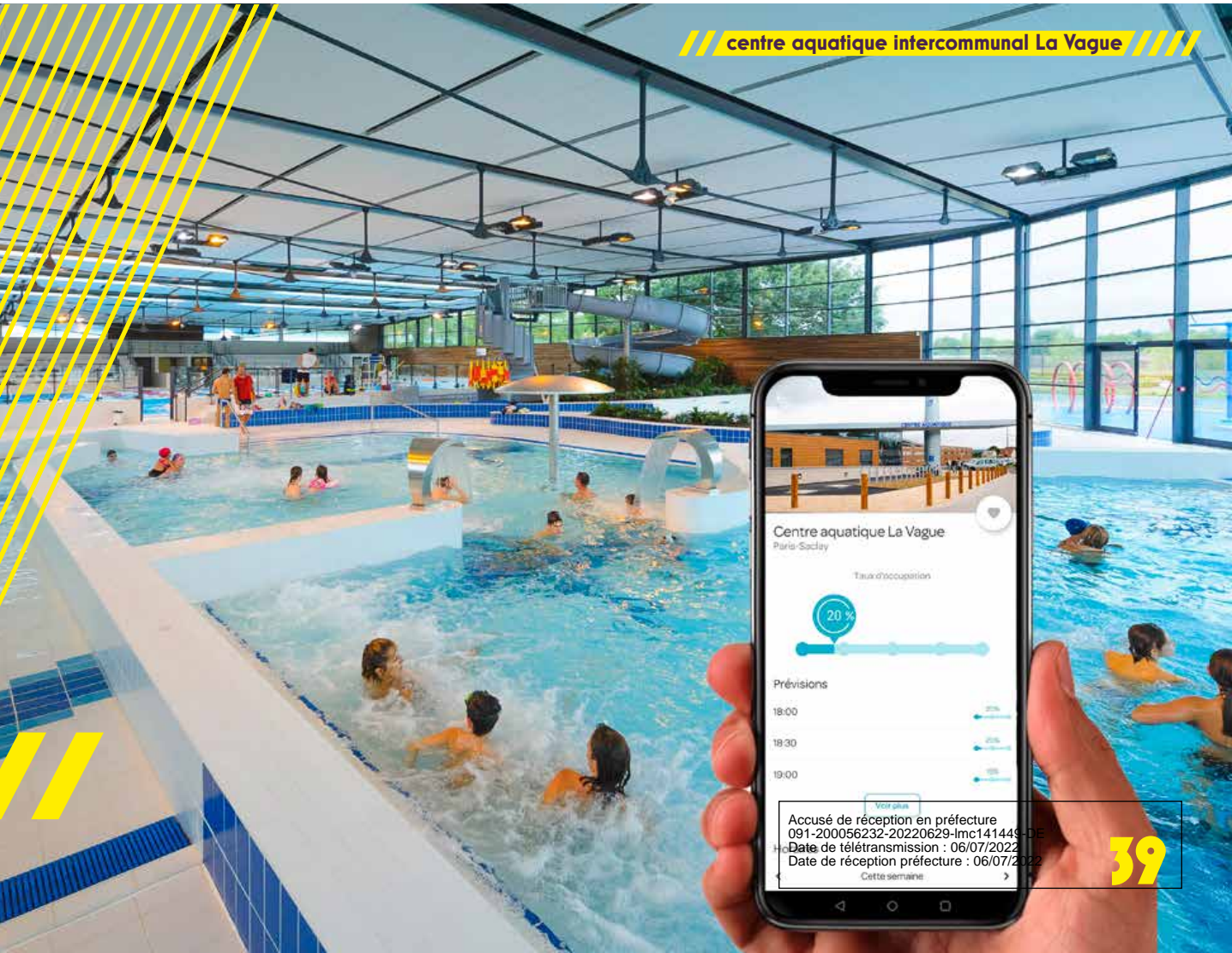
Observatoire du contrat de relance et de transition écologique (CRTE)

Pour accélérer la relance et accompagner les transitions écologique, démographique, numérique et économique dans les territoires, le Gouvernement a proposé aux collectivités territoriales un nouveau type de contrat : le contrat de relance et de transition écologique (CRTE). Mis en place en 2021, l'observatoire inclut des textes de présentation, images, cartographies interactives définies en plusieurs thèmes (économie, énergie, logement, mobilités...) ainsi que des « comparateurs » entre l'agglomération et les territoires voisins.

Développement d'applications à usage des services et/ou grand public

Applications assainissement, Très Haut Débit (THD), optimisation foncière, propreté urbaine, urbanisme, Géovélo, Affluence... Ces applications permettent aux différents services de l'agglomération et des villes, ainsi que certaines ouvertes au grand public, une gestion et un suivi en temps réel des politiques publiques et des services rendus aux usagers.

en 2021
600 000
utilisations de l'appli affluence
**pour la Vague et le
stade nautique d'Orsay**



//////centre aquatique intercommunal La Vague//////



DÉPLOYER LES INFRASTRUCTURES NUMÉRIQUES



Garantir le service de la fibre

Face aux dysfonctionnements sur le réseau fibre du territoire, et une coordination insuffisante des opérateurs, l'agglomération s'est engagée dans une action ferme soutenue par l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse (ARCEP) pour obtenir une résolution rapide de la situation en exigeant un plan de résolution des difficultés : mise en place d'une plateforme commune à tous les opérateurs pour traiter les demandes des usagers, mise en œuvre d'une procédure stricte de vérification de la qualité technique de chaque raccordement...

Acquisition de données pour Système d'Information Géographique (SIG)

L'agglomération s'est engagée dans une démarche d'acquisition de données afin de faciliter les services rendus aux usagers. En 2021, ont été mis en place, un socle de données pour suivre les actions du Plan climat, maMob', les interventions sur les réseaux hydrauliques, ainsi qu'une plateforme interactive sur la biodiversité.

Mission de certification des adresses

En partenariat avec les villes, l'agglomération a lancé en 2021, une mission de certification des adresses pour les nouvelles constructions. Les opérateurs de fibre ainsi que tous les organismes tels que le cadastre, les services d'incendie et de secours et La Poste pourront se référer à cette base certifiée.

DÉVELOPPER LES PARTENARIATS DANS L'INNOVATION

L'agglomération s'appuie sur les nombreux centres de recherche du territoire et les start-up pour améliorer les services dont elle a la charge que ce soit sur les mobilités, l'énergie ou la culture.

Partenariat Chaire Anthropolis mobilités du futur

L'agglomération s'est engagée dans une démarche partenariale au travers d'une chaire avec 7 partenaires : IRT SystemX, Université Paris-Saclay (Centrale Supélec), EDF, Engie, Renault. L'objectif est d'anticiper les changements à venir sur les mobilités et de mettre en place des services répondant aux spécificités du territoire. Ces analyses sur les mobilités ont aidé à redimensionner le service des navettes de l'agglomération.

Partenariat Paris-Saclay Energie

L'objectif de ce partenariat avec IRT SystemX, EDF, Cosmotech est de construire une plateforme de planification énergétique territoriale (jumeau numérique) et de pilotage multi énergies des bâtiments, afin de répondre aux objectifs du Plan Climat de l'agglomération.



aménagement





Accompagner le développement économique et urbain, tout en conservant un cadre de vie privilégié et équilibré, c'est un enjeu stratégique de notre territoire. Pour répondre aux besoins de logements et accueillir de nouvelles activités, l'agglo privilégie une densification autour des pôles d'échanges, gares et pôles de mobilité, afin de préserver ailleurs les espaces naturels et agricoles.



ACCOMPAGNER LES GRANDS PROJETS D'AMÉNAGEMENT

La Communauté d'agglomération Paris-Saclay se positionne comme un acteur engagé au service d'un aménagement intelligent et durable pour l'ensemble de son territoire. Des enjeux du cluster à ceux de l'habitat et de l'environnement, l'agglomération poursuit son action de développement territorial responsable, co-construit et ambitieux.



Zones d'aménagement concertées : les concrétisations en 2021

• **ZAC du quartier de l'École polytechnique** : Le projet « Le Central » a été relancé. Situé en cœur de quartier, cette opération d'envergure est destinée à accueillir une programmation dédiée au logement familial, à l'activité économique, à la restauration universitaire et aux commerces et services. Cette année a été également consacrée à la réalisation du schéma directeur de l'Institut Polytechnique de Paris dont l'objet est d'organiser le futur de l'établissement. Deux résidences étudiantes (305 et 264 lits) ont été livrées au cours de l'année dont l'une comporte un parking-silo public de 425 places. La place Marguerite Perey, située en face de la future gare de la ligne 18, a été achevée. Le lycée international a été livré à la rentrée de septembre 2021. Le projet de pôle sportif (gymnase) couplé à la réalisation d'une résidence étudiante a été attribué.

Accusé de réception en préfecture
091-200056232-20220629-lmc141449-DE
Date de télétransmission : 06/07/2022
Date de réception préfecture : 06/07/2022

//// lycée international à Palaiseau



• **ZAC de Moulon** : L'année 2021 a vu la finalisation du cœur de quartier giffois, avec la livraison des derniers logements familiaux, la mise en service d'une nouvelle résidence étudiante de 283 lits, l'ouverture de commerces supplémentaires dont le supermarché et des restaurants, ainsi que l'achèvement des espaces publics adjacents remis en gestion à l'agglo. La construction de la gendarmerie a également débuté à proximité.

Côté développement économique, deux bâtiments neufs ont été livrés au sein du Parc Eiffel sur Orsay ; ils accueillent le centre R&D d'IBM, le siège de l'agglo et un restaurant inter-entreprises. À Gif-sur-Yvette, les chantiers des centres R&D de Servier et Danone se sont poursuivis. Enfin des avancées notables ont eu lieu pour les chantiers universitaires du Learning Center, de l'IDEEV et de Biologie-Pharmacie-Chimie.

//// commerce - quartier de Moulon



//// parc Eiffel à Orsay

• **ZAC de Corbeville** : Ce 3^e quartier du campus urbain est entré en phase opérationnelle en 2021, avec les premiers travaux de voirie et réseaux, les chantiers de l'hôpital et du complexe sportif universitaire. Deux consultations opérateurs et architectes ont aussi été engagées pour porter et concevoir des résidences étudiantes et migrants. Au Sud du quartier, le schéma urbain du secteur Terrasse a été finalisé, en intégrant une gestion 100% aérienne des eaux pluviales, des équipements scolaires et petite enfance, et une liaison piétonne et cyclable avec le quartier orcéen du Guichet, à travers le coteau. L'été 2021 a vu aussi la réouverture au public d'une partie du Domaine de Corbeville, avec pour l'occasion une prestation artistique et diverses animations.

Campus urbain

• Urbanisme transitoire

La démarche d'Urbanisme Transitoire engagée par l'Établissement Public d'Aménagement Paris-Saclay (EPAPS) à l'échelle de l'Opération d'Intérêt National (OIN) Paris-Saclay, s'est poursuivie, dans le cadre des 2 marchés d'activation des espaces publics du campus urbain. L'objectif est de créer l'urbanité et d'améliorer l'animation du campus en donnant à ses espaces publics une véritable dimension de lieux collectifs partagés, supports d'usages et d'évènements.

• Vie de campus

En 2021, l'agglomération a confié à l'Institut Paris Région (IPR) une étude sur la « Vie de campus Paris-Saclay ». L'objectif était d'identifier les ressentis des usagers, leurs attentes et besoins, ainsi que les expériences françaises et internationales dont Paris-Saclay pourrait s'inspirer pour améliorer la vie de campus.

• Voies dédiées RN 118

À la suite de la consultation internationale « Routes du futur » pilotée par le Forum Métropolitain, l'agglomération, associée au département de l'Essonne, à l'EPAPS et à la Communauté d'agglomération Versailles Grand Parc, a missionné en 2021 l'Institut Paris Région (IPR) pour coordonner la poursuite de la réflexion visant à créer des voies dédiées au transport en commun sur la RN 118. Cette étude a été finalisée courant 2021 avec l'identification d'opportunités avérées qui seront pris en considération dans les aménagements à venir notamment sur le secteur de l'échangeur de Corbeville.

• Remise des équipements publics aux collectivités

Les actions préalables (visites de terrain et travaux correctifs) au transfert aux communes et à l'agglomération des premiers équipements publics d'infrastructure des ZACs se sont poursuivies. Les premiers transferts pour le quartier de Moulon sont devenus effectifs en juillet 2021. Il s'agit de voiries et de leurs accotements, de réseaux, de grands espaces verts ou minéraux, d'ouvrages hydrauliques et de milieux naturels humides associés.

• Liaisons plateau-vallée

En 2021, la réalisation de liaisons piétonnes entre le plateau de Saclay et la vallée de l'Yvette s'est poursuivie, avec l'engagement des travaux de 2 itinéraires sur le coteau, à travers le bois de la Guyonnerie sur la commune de Bures-sur-Yvette, et le bois des Rames sur la commune d'Orsay. Parallèlement, en limite Sud du plateau, un itinéraire, en partie sur une passerelle, a été aménagé à travers la carrière de grès de la Troche sur la commune de Palaiseau. Enfin, la faisabilité d'une nouvelle liaison piétonne et cyclable a été étudiée sur le coteau, entre le quartier orcéen du Guichet dans la vallée, et le Domaine de Corbeville sur le plateau.

quartier de Moulon





Ring du Pileu

La Communauté Paris-Saclay, en partenariat avec les villes d'Igny, Massy, Palaiseau et en concertation avec les habitants et usagers, a entrepris de réaménager le rond-point du Pileu. L'objectif est de sécuriser la cohabitation entre les différents modes de circulation : piétons, vélo et voitures, pour une intégration urbaine durable avec les quartiers qui se développent autour. C'est également une opportunité de développer les circulations douces, l'une des priorités du territoire en termes de mobilités. Après une première phase d'expérimentation, les travaux d'aménagements définitifs ont démarré au printemps 2021.



RN20 : un Projet Partenarial d'Aménagement (PPA)

L'année 2021 a été marquée par la relance du projet RN 20 avec un périmètre d'intervention élargie à deux nouvelles agglomérations du Sud Essonne. Les différents partenaires (département de l'Essonne, 4 agglomérations, 26 communes, État, Région, Île-de-France Mobilités) se sont engagés dans l'élaboration d'un projet partenarial d'aménagement (PPA). Le PPA de la RN 20 sera approuvé en 2022 et il définira les conditions de réalisation de ce projet d'aménagement durable et structurant du territoire, dans une approche multithématique et multi-partenariale à travers 3 axes d'intervention : l'amélioration des mobilités, différentes actions routières et un projet d'aménagement et de requalification qualitative de la RN 20.

Christ de Saclay

À la suite de l'étude de faisabilité menée en 2020, une procédure de dialogue compétitif a été engagée au printemps 2021 pour définir les grands principes de l'opération de développement urbain aux abords du Christ de Saclay, et retenir son équipe de concepteurs. Cette opération est associée à l'arrivée d'une gare de la ligne 18 du Grand-Paris Express au Christ de Saclay en 2026, et intègre le futur Pôle d'Échange Multimodal (PEM), parallèlement en cours de définition autour de la gare. Cette procédure associe la commune de Saclay, l'agglomération, l'EPA Paris-Saclay, ainsi que le CEA, le département de l'Essonne, Île-de-France Mobilités (IDFM) et la Société du Grand Paris (SGP).



ENTREtenir ET AMÉnAGER LA VOIRIE ET L'ESPACE PUBLIC COMMUNAUTAIRE

L'agglomération gère, entretient et aménage l'espace public de 17 communes, soit environ 640 km de voirie, 24 000 points lumineux d'éclairage public, 300 carrefours à feux, les espaces verts, la propreté...

en 2021 dépenses d'entretien

Voirie et équipements : **1 948 367 €**

Espaces verts : **2 538 484 €**

Propreté et service hivernal : **1 763 522 €**

Éclairage public et
signalisation tricolore : **3 534 984 €**

 **dépenses
d'investissement**
13 361 300 €

Entretien de l'espace public des parcs d'activités

En plus de l'espace public géré dans le cadre de la compétence voirie, la Communauté d'agglomération assure également la gestion et l'entretien de 9 parcs d'activités sur les communes de Chilly-Mazarin, Wissous et Villejust (Courtabœuf), ainsi que les parcs de La Vigne aux Loups (Longjumeau, Chilly-Mazarin).

Faciliter la circulation des bus

- L'agglomération a entrepris des travaux d'adaptation de la voirie à Saclay, Orsay et les Ulis afin de permettre le passage d'un bus articulé et l'intensification de la desserte de la ligne de bus 9.
- Afin de résoudre l'impossibilité récurrente de croisement des bus ou autres poids lourds à proximité de la mairie et de l'église, des feux tricolores en alternat ont été créés, sur la RD 60 à Vauhallan.

Les principales opérations d'aménagement en 2021

- **Gif-sur-Yvette** : requalification des rues Villa Cyrano, Beau Site, impasse du Belvédère et rocade de Beaudreville.
- **Palaiseau** : reconstruction de l'avenue Stalingrad pour accompagner la construction du nouveau conservatoire, réfection des rues des pêcheurs, des piverts et des acacias, réaménagement du parking de l'hôtel de ville.
- **Orsay** : reconfiguration de la rue du Lycée pour optimiser le stationnement et les trottoirs.
- **Igny** : reconfiguration de la place de Stalingrad pour une circulation apaisée et un espace partagé à proximité du conservatoire de musique, requalification des voies Palaiseau, du bois, de l'avenir et du centre.
- **Ballainvilliers** : requalification de la chaussée rue des écoles et de l'église.



//// parc d'activités de la Vigne aux Loups à Longjumeau ////

PROTÉGER L'AGRICULTURE



/// Maison Cocagne à Vauhallan ///



/// Nozay ///

Accusé de réception en préfecture
091-200056232-20220629-lmc141449-DE
Date de télétransmission : 06/07/2022
Date de réception préfecture : 06/07/2022

Projet alimentaire territorial

Initié dès 2017, le Projet Alimentaire Territorial (PAT) de la Plaine aux Plateaux vise à faciliter l'accès à une alimentation locale et de qualité pour tous sur un territoire composé de 77 communes, réparties sur notre agglomération, celles de Versailles Grand Parc, Saint-Quentin-en-Yvelines et sur la Plaine de Versailles.

Reconnu officiellement par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation en 2021 et lauréat du Plan de relance, il bénéficiera de financements pour les trois prochaines années. Sa vocation : favoriser « la relocalisation de l'agriculture et de l'alimentation dans les territoires en soutenant notamment l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou les produits locaux dans les cantines ».

Fonds de compensation agricole

Malgré des mesures visant à réduire la consommation de terres agricoles pour l'urbanisation, certains projets situés dans des secteurs stratégiques conduisent à leur disparition. Ces projets sont soumis à l'obligation de financer des mesures de soutien à l'agriculture locale. Au conseil communautaire du 30 juin 2021, les élus communautaires ont voté la création d'un fonds dédié à recevoir ces contributions et à financer des projets agricoles collectifs comme des magasins de producteurs, des équipements de transformation ou de protection des exploitations.

Création d'une signalétique en Zone de protection naturelle agricole et forestière (ZPNAF)

La ZPNAF du Plateau de Saclay couvre 4 115 hectares répartis sur 3 territoires dont 53 % sur l'agglomération. Cette zone protégée vise à maintenir les fonctionnalités de la « petite région agricole » du Plateau de Saclay. Toutefois, ce dispositif reste encore mal connu des habitants.

C'est pourquoi, un projet de signalétique a été engagé en 2021 afin de matérialiser les contours de la ZPNAF, de rendre visible et explicite l'existence du dispositif et de mettre en valeur certains lieux-dits ou secteurs patrimoniaux.

Actions de sensibilisation des scolaires à l'agriculture

Respecter la biodiversité et valoriser l'agriculture dès le plus jeune âge : c'est la vocation de « Ma cour agro-écologique- Quand les enfants céréalisent », une action portée par l'agglomération et animée par Terre et Cité et Le Triangle Vert. Le principe : cultiver dans la cour une parcelle de terrain, tout au long de l'année. Pour l'année scolaire 2021/2022, 44 classes sont concernées, soit plus de 1 000 écoliers.

Soutien aux associations de promotion de l'agriculture

L'agglomération renouvelle son adhésion aux associations Terre et Cité et le Triangle Vert largement impliquées dans la défense de l'agriculture locale. L'association Terre et Cité anime le programme européen de financement LEADER qui soutient le développement des territoires ruraux et périurbains.

Soutien à l'activité agricole

- L'agglomération poursuit son soutien aux structures locales d'insertion par le maraîchage biologique, les Potagers de Marcoussis et le Jardin de Cocagne de Vauhallan.
- Elle soutient aussi les investissements des exploitations qui contribuent à la protection de l'environnement, la distribution locale ou à l'accueil du public. En 2021, l'agglomération a attribué son aide à la création d'un bâtiment commun pour des agriculteurs de Saulx-les-Chartreux regroupés en CUMA (Coopérative d'utilisation du matériel agricole).

transition écologique



Accusé de réception en préfecture
091-200056232-20220629-lmc141449-DE
Date de télétransmission : 06/07/2022
Date de réception préfecture : 06/07/2022



**La prise en compte de l'urgence
écologique est et restera une condition
incontournable de notre action publique.
Être exemplaires, concrets, pragmatiques
et ambitieux, avec les habitants et les
acteurs publics, privés et associatifs
du territoire. L'agglomération appuie
sa dynamique sur son Plan Climat Air
Énergie territorial adopté en juin 2019.**



PLAN CLIMAT

La mise en œuvre des 126 actions du Plan Climat est en cours. Elles sont portées par l'agglomération, ses nombreux partenaires et les habitants.



Actions 1 et 116 du Plan climat ✓

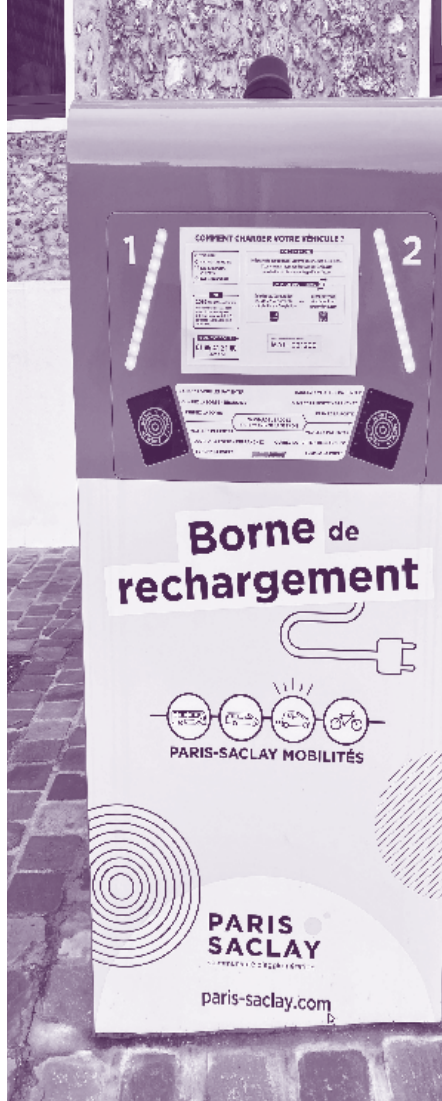
Sensibilisation à la performance énergétique des bâtiments tertiaires

Le décret tertiaire impose une réduction des consommations d'énergie de 40% en 2030, 50% en 2040 et 60% en 2050 aux bâtiments tertiaires de plus de 1 000 m². En 2021, l'agglomération a bénéficié de l'appel à projet ACTEE Sequoia (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique est un programme déposé par la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies) dont elle et 10 communes (Bures-sur-Yvette, Épinay-sur-Orge, Gif-sur-Yvette, Gometz-le-Châtel, Longjumeau, Massy, Nozay, Palaiseau, Verrières-le-Buisson et Villebon-sur-Yvette) sont lauréates, ce qui permet un financement d'actions d'ingénierie dédiées à la rénovation énergétique des bâtiments communaux.

Action 9 du Plan climat ✓

Programme SOLEIL : accompagner les ménages en précarité énergétique

En lien avec le Programme Local de l'Habitat, cette action se traduit par la mise en œuvre d'un Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Énergie, appelé programme SOLEIL, en partenariat avec l'ALEC (Agence locale de l'Énergie et du Climat) Ouest Essonne, qui mobilise les Centres Communaux d'Action Sociale et autres acteurs locaux. Le programme consiste à repérer les ménages concernés par la précarité énergétique, puis à réaliser un diagnostic à leur domicile afin de leur proposer des solutions techniques ou financières. 49 ménages ont bénéficié d'un accompagnement complet en 2021.



✓ **Action 12 du Plan climat**
Accompagner les particuliers à la rénovation énergétique

L'agglomération porte une mission d'accompagnement des particuliers à la rénovation énergétique de leur logement. Elle a confié les missions de conseil, d'information et d'animation à l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat Ouest-Essonne (ALEC). En 2021, 1 500 personnes (+25% par rapport à 2020) ont été renseignées. 21 animations ont permis de sensibiliser et d'informer les habitants.

✓ **Action 12 du Plan climat**
Guichet unique de la rénovation.

Au cours de l'année 2021, l'agglomération a conçu son futur guichet unique de la rénovation énergétique, dont l'objectif est de fluidifier les parcours de la rénovation pour chaque particulier. Ce nouveau service sera ouvert au public fin 2022.

✓ **Action 13 du Plan Climat**
Rénovation des immeubles de copropriété

Le programme RECIF (Rénovation des Immeubles de Copropriété en France), issu d'un partenariat entre Île-de-France Énergies, la Communauté d'agglomération Paris-Saclay et l'ALEC Ouest-Essonne, permet d'accompagner les copropriétés dans leur rénovation énergétique. En 2021, 62 copropriétés ont été aidées et 14 ont bénéficié d'un accompagnement sur mesure.

✓ **Action 22 du Plan climat**
Batteries rechargées

La Communauté d'agglomération a installé et exploite une première vague de 50 bornes de recharge pour véhicules électriques, réparties sur 20 communes. Après sa montée en charge, en 2020, le réseau affiche une fréquentation en croissance continue (40 charges par borne en moyenne en décembre 2021) et a permis d'éviter l'émission de 360 tonnes d'équivalent CO2 depuis sa mise en service.

✓ **Action 73 du Plan climat**
Un boîtier de maîtrise des consommations d'énergie

L'agglomération soutient l'opérateur européen Voltalis, dont l'initiative concrète permet aux occupants d'un logement chauffé à l'électricité de bénéficier gratuitement d'un boîtier de maîtrise et de réduction de leur consommation d'énergie. Il assure aussi un lissage des consommations au niveau global, dans le but de diminuer les émissions de gaz à effet de serre. D'octobre à décembre 2021, 212 logements ont été équipés. La campagne d'installation se poursuit commune par commune jusqu'à l'été 2022.



✓ **Action 121 du Plan Climat** **Labellisation Cit'ergie®**

La politique climat-air-énergie de l'agglo est labellisée Cap Citergie. Cette labellisation européenne démontre l'ambition portée en matière de climat, de qualité de l'air et de réduction des consommations d'énergie. En 2021, le conseiller Cit'ergie a salué l'avancement des actions du Plan climat, notamment sur le sujet du patrimoine public, sur la mobilité, le plan vélo ainsi que sur les réseaux d'énergies. Au total, ce sont deux tiers des actions du label qui ont avancé.

✓ **Action 79 du Plan Climat** **Actions de sensibilisation**

Tout au long de l'année 2021, l'agglomération a déployé des actions de sensibilisation en particulier, lors d'événements organisés sur son territoire. Elle poursuit son partenariat avec l'association COOP-ERE, pour renforcer l'entraide et les liens entre habitants à un niveau très local, sur les sujets du changement climatique.

✓ **Action 97 du Plan Climat** **Projet HESTIA**

L'agglo poursuit ses actions pour la maîtrise de l'énergie en faisant participer les habitants du Quartier Camille Claudel de Palaiseau à un projet de recherche et d'innovation, le projet Hestia. Co-financé par l'Union Européenne, ce projet a pour objectif de construire une communauté, à l'échelle du quartier, qui maîtrise sa consommation d'énergie, réduit les émissions de gaz à effet de serre et favorise l'usage des énergies renouvelables. En septembre 2021, un atelier a été organisé pour informer sur les leviers de changement de comportement en matière d'énergie.

✓ **Action 122 du Plan Climat** **Évaluation du Plan climat**

L'agglomération a établi, à travers des indicateurs, sa stratégie de suivi et d'évaluation de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), adopté en juin 2019. Cette évaluation permet d'identifier les points de progression. Ces indicateurs sont déclinables à l'échelle des communes et alimenteront le bilan à mi-parcours prévu pour l'année 2022. Par ailleurs, l'agglomération s'est dotée d'un outil numérique pour suivre les impacts environnementaux du plan climat : Future Proofed City. Il permet d'acquérir de nouvelles données sur les actions et d'évaluer l'état d'avancement du Plan climat.

Accusé de réception en préfecture
091-200056232-20220629-lmc141449-DE
Date de télétransmission : 06/07/2022
Date de réception préfecture : 06/07/2022



✓ **Action 124 du Plan climat**

Chartes communales du Plan climat

Suite à l'adoption du Plan climat en juin 2019, il a été proposé aux communes de le décliner à leur échelle, pour en faire leur feuille de route locale, adaptée à leurs enjeux. Chaque commune a ainsi pu être accompagnée pour élaborer sa charte communale. 5 nouvelles communes ont adopté leur charte communale en 2021 (Bures-sur-Yvette, Épinay-sur-Orge, Gometz-le-Châtel, Palaiseau, Verrières-le-Buisson), et une dizaine d'autres se sont investies dans la démarche.

✓ **Action 113 du Plan climat**

Mise en œuvre du plan agglo responsable

En 2021, l'agglo poursuit la mise en œuvre de son plan agglo responsable, feuille de route de la collectivité pour réduire son impact environnemental : siège HQE, végétalisation des extérieurs avec création d'hôtels à insectes, approvisionnement du restaurant d'entreprise en circuit court, formation vélo des agents...

Renégociation du contrat de concession pour l'électricité avec ENEDIS

L'agglomération exerce la compétence d'autorité organisatrice de la distribution d'électricité pour 13 de ses communes. À ce titre, elle a lancé en 2019 la renégociation de son contrat de concession avec ENEDIS et EDF afin de prendre en compte la transition énergétique. Fin 2021, un nouveau contrat a été signé pour une durée de 30 ans. Il permet de mieux suivre les investissements réalisés sur le réseau électrique pour garantir une qualité de service croissante aux habitants et aux entreprises.

PROMOUVOIR LA BIODIVERSITÉ

À travers les différentes initiatives qu'elle soutient, l'agglomération ambitionne de faire de la préservation de l'environnement un enjeu partagé par le plus grand nombre.

Les Rando'durables

Les Rando'durables se sont déroulées du 18 septembre au 17 octobre, à l'occasion de la semaine européenne du développement durable. Au programme : randonnées et visites à thèmes aux quatre coins du territoire, ateliers et expos. Près de 80 partenaires ont ainsi proposé plus de 90 événements pour tous les publics.

Inauguration de l'observatoire ornithologique des étangs de Saclay

Inauguré le 17 septembre, cet ouvrage dédié à la découverte des milieux naturels est le fruit d'un travail conjoint entre l'agglomération, la Mairie de Saclay, la Direction Générale des Armées Essais et Propulseurs (DGA EP), propriétaire des lieux, l'Association des Étangs et des Rigoles (ADER), la Ligue pour les Oiseaux (LPO), Naturessonne et le département de l'Essonne. Désormais, les groupes et les scolaires peuvent venir observer la faune de ces étangs.





////// observatoire ornithologique des étangs de Saclay ////

Sensibiliser les écoliers

Durant l'année scolaire 2020-2021, 56 classes des écoles primaires du territoire ont bénéficié du programme pédagogique « Découvrons et accueillons la biodiversité à l'école », mené en partenariat avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) : réalisation d'inventaire de la biodiversité au sein des écoles, aménagement de nichoirs, mangeoires, abris...

Atlas de la biodiversité communautaire

Largement financée par l'Office Français de la Biodiversité et la région Île-de-France, l'Atlas sera un outil opérationnel précieux à tous les acteurs et décideurs de Paris-Saclay : anticipation des enjeux dans les projets d'aménagement, gestion des espaces publics et privés, restauration des continuités écologiques du territoire. En 2021, des ateliers ont été menés avec les communes et associations du territoire afin de recueillir les informations existantes. Un premier portrait de la biodiversité a pu être élaboré pour identifier les zones à mieux inventorier et les espèces emblématiques.

Subventions et fonds de soutien

En 2021, l'agglomération poursuit son soutien aux différents partenaires dans leurs actions de préservation de la biodiversité :

- **Agence régionale de la Biodiversité Île-de-France** pour la mise en place et la gestion d'un système d'observation des écosystèmes et de leur évolution en termes de biodiversité, de ressources naturelles et géologiques, de patrimoine naturel et d'impact du changement climatique pour l'ensemble du territoire d'Île-de-France.
- **Association des Amis de la Ferme du Bel Air** de Villiers-le-Bâcle pour ses actions en faveur de l'éducation à l'environnement.
- **Fonds de soutien aux projets « développement durable »** : 11 projets « développement durable » portés par les communes ont été soutenus par l'agglomération en 2021.

PRÉSERVER NOTRE CADRE DE VIE

Avec 60 % d'espaces naturels, le territoire de l'agglomération offre à ses habitants un environnement exceptionnel, élément phare de son attractivité.



Adhésions renouvelées à Airparif et Bruitparif

Dans le cadre de la mise en place d'un dispositif de mesure de la qualité de l'air et du PCAET, tous deux inscrits dans le Projet de territoire, la Communauté d'agglomération Paris-Saclay a renouvelé son adhésion à l'association Airparif. Observatoire du bruit, créé à l'initiative de la région Île-de-France, Bruitparif contribue à la préservation de l'environnement sonore et à la lutte contre le bruit en Île-de-France. C'est un lieu de concertation fédérant les principaux acteurs de la lutte contre le bruit.

Plan air

Afin de planifier les actions permettant d'améliorer significativement la qualité de l'air extérieur et respecter les seuils européens, l'agglomération a travaillé en 2021 avec AirParif pour commencer à évaluer l'impact des actions prévues dans le Plan climat et évaluer les mesures complémentaires à mettre en place.

Mise en place d'une politique de lutte contre les nuisances sonores

Avec les habitants, l'agglomération a établi son Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE). Adopté le 30 juin 2021, ce plan présente le contexte réglementaire et surtout les actions engagées pour lutter contre les nuisances urbaines et améliorer les conditions de vie des habitants.



déchets



Accusé de réception en préfecture
091-200056232-20220629-lmc141449-DE
Date de télétransmission : 06/07/2022
Date de réception préfecture : 06/07/2022



**En charge de la collecte et du
traitement des ordures ménagères,
l'agglomération gère directement
la collecte des déchets pour
8 communes : Chilly-Mazarin, Épinay-
sur-Orge, Marcoussis, Massy, Nozay,
Saulx-les-Chartreux, Wissous et
Verrières-le-Buisson.**

**Pour les 19 autres, cette mission est
déléguée au SIOM.**







Action 64 du Plan climat

Collecte et recyclage des téléphones usagés

L'action d'économie circulaire visant au recyclage des téléphones mobiles usagés en partenariat avec Orange et Emmaüs a permis de récolter 801 téléphones depuis son lancement en 2020, dont 193 en 2021.



Action 78 du Plan Climat

Plan compostage

En moyenne, un habitant produit 70 kg par an de bio déchets qui au lieu d'être incinérés, pourraient être compostés et donner vie à une excellente matière fertilisante. Le plan compostage a pour vocation d'inciter les habitants à réduire la production d'ordures ménagères résiduelles. En 2021, 197 foyers ont été formés au lombricompostage. 152 composteurs et 45 lombricomposteurs ont été distribués.



Action 68 du Plan climat

Défi zéro déchet

La Communauté d'agglomération, avec l'association OSE, a accompagné 16 foyers de novembre 2020 à juin 2021 pour relever le défi : réduire leurs déchets de 20 à 30 % et réaliser de véritables économies sur leurs dépenses courantes. Après sept mois d'ateliers et de mise en œuvre, les familles ont réussi à réduire de 37 % leur production de déchets.

eau potable et réseaux hydrauliques





L'agglomération est en charge de la production, du transport et du stockage de l'eau potable. Elle délègue cette mission aux entreprises Suez et Saur, par le biais de contrats de Délégation de Service Public (DSP) pour 22 communes et au Syndicat des Eaux d'Île-de-France (SEDIF), pour les 5 autres communes : Igny, Massy, Palaiseau, Verrières-le-Buisson et Wissous. La collecte des eaux usées et pluviales est assurée par l'agglomération sur les 27 communes. Elle exerce la compétence en DSP sur 16 communes : 3 avec Veolia (Vauhallan, Igny, Massy) et 13 avec Suez. La compétence est exercée en régie pour 12 communes : Champlan, Chilly-Mazarin, Gometz-le-Châtel, La Ville du Bois, Les Ulis, Linas, Longjumeau, Orsay, Palaiseau, Saint-Aubin, Villiers-le-Bâcle et Wissous.



OPTIMISER LE SERVICE DE DISTRIBUTION D'EAU



3 188 044 €
pour rénover le réseau
d'eau potable
en 2021

Sectorisation du réseau

Schéma Directeur en eau potable

En 2021, l'agglomération a lancé une étude patrimonial du réseau de distribution de l'eau potable sur le territoire afin d'établir son état et définir une programmation de travaux d'investissement à réaliser à long terme pour son amélioration.

Déploiement de l'installation de compteurs en périphérie du territoire.

Développement de la Télé relève

L'agglomération poursuit la mise en place de compteurs intelligents à télé relève qui permettent un suivi de la consommation par l'utilisateur.

Travaux de sécurisation des installations de distribution d'eau

Il s'agit de travaux portant sur le renforcement de la sécurisation des structures sensibles (réservoirs, captage, etc.) de distribution de l'eau.

Accusé de réception en préfecture
091-200056232-20220629-lmc141449-DE
Date de télétransmission : 06/07/2022
Date de réception préfecture : 06/07/2022

PROTÉGER ET ENTREtenir LE RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT

Dévoisement des réseaux d'assainissement à Massy

Ces travaux interviennent en préalable à l'implantation de la ligne 18 du Grand Paris Express. En 2021, les travaux de microtunnelage avenue du général de Gaulle et de tranchées ouvertes rue de la Division Leclerc relatifs à ce dossier ont été menés.



Entretenir le réseau d'assainissement

• **Création d'une station anti-crue en bordure de l'Orge à Épinay-sur-Orge :**
La station anti-crue, permettra de faciliter l'évacuation du réseau d'eaux pluviales dans la rivière. En 2021, les études préparatoires ont été finalisées.

• **Rénovation des réseaux d'assainissement d'eaux usées et d'eaux pluviales à Ballainvilliers :**
En 2021, une première phase de travaux a été réalisée, carrefours Saint Sauveur et rue du Rouillon.

• **Réaménagement du réseau d'eaux pluviales à Linas :**
En 2021, le projet de bassin à ciel ouvert a été présenté au syndicat de l'Orge ainsi qu'à la Direction départementale des territoires (DDT).

• **Extension de réseau d'eaux usées, chemin de la Ronce à Marcoussis** en prévision de la construction de nouveaux logements. En 2021, des études de pré diagnostic et un marché de maîtrise d'œuvre ont été réalisés.

• **Réhabilitation des réseaux** sur les communes de Champlan (chemin de la Butte, rue du Trou Mahet), Chilly-Mazarin (rue Charles de Gaulle), Longjumeau (résidence de la Fontaine aux Pinthes, Grande rue du Président François Mitterrand, route de Corbeil, square d'Auvergne), Saulx-les-Chartreux (route de Ballainvilliers), Villebon-sur-Yvette (rue des Dahlias, rue des Maraîchers).

politique de la ville et action sociale



70

Accusé de réception en préfecture
091-200056232-20220629-lmc141449-DE
Date de télétransmission : 06/07/2022
Date de réception préfecture : 06/07/2022



La solidarité entre les communes et entre les individus est l'une des valeurs socles portée par l'agglomération. Elle se traduit par une politique de cohésion territoriale, s'appuyant sur la politique de la ville, l'action sociale, la santé et une offre culturelle et sportive accessible à tous. Réduire les inégalités sociales et territoriales, accompagner les populations fragiles, assurer un maillage équilibré de l'offre de santé, tout comme réunir les habitants autour de rendez-vous fédérateurs, permet de créer du lien et de rassembler autour de valeurs partagées.



RENFORCER LA COHÉSION SOCIALE

Favoriser l'accès à l'éducation, l'emploi, au logement ou encore au droit, améliorer le cadre de vie, c'est permettre à chaque habitant de profiter du formidable potentiel qu'offre le territoire.

Zoom sur... LA MAISON DE JUSTICE ET DE DROIT

Située aux Ulis, la Maison de Justice et de Droit (MJD) garantit aux citoyens un accès gratuit aux modes alternatifs de règlement des litiges quotidiens. En 2021, 12 329 personnes se sont tournées vers la MJD pour obtenir des conseils ou des renseignements dans une diversité des domaines du droit (travail, famille, étrangers, consommation, logement). 407 permanences juridiques offrant un service professionnel, gratuit et confidentiel ont été honorées.

Le droit de la famille reste la principale thématique traitée par la MJD. Au total, la MJD a enregistré pour l'année 2021, 977 rendez-vous (divorces, médiation familiale, les différents modes de garde des enfants et les droits parentaux, la pension alimentaire, des questions relatives à la succession, la tutelle ou la curatelle). La MJD traite également les demandes relatives au droit du travail, 620 rendez-vous, les demandes au droit du logement, 362 rendez-vous en forte augmentation et les demandes relatives au droit des étrangers, 192.

en 2021
12 329
personnes se sont
tournées vers la MJD
pour obtenir des conseils

À noter que 63% des personnes ayant pris un rendez-vous sont de sexe féminin. Nous constatons une stabilité sur la fréquentation des hommes.

Pour faire face à ce développement, l'agglomération a engagé des travaux dans l'ancienne poste aux amonts (Les Ulis) offrant des locaux adaptés et répondant aux besoins des demandes de la population du territoire.



La convention de renouvellement urbain La Rocade / Bel-Air de Longjumeau

La convention pluriannuelle définissant les déclinaisons budgétaires, techniques et de gouvernance a été finalisée en décembre 2021.

Cette convention est en cours de signature.

Ce projet urbain et social du quartier est mené avec la commune en partenariat avec le bailleur Essonne habitat. Il concerne la requalification des espaces publics, la rénovation des équipements publics (gymnase, centre social...) et la création de nouveaux équipements accompagnés d'implantation de commerces.

Le contrat local de Santé Jeunes et étudiants (CSL)

Le CSL a fait l'objet en 2021 d'un diagnostic approfondi et d'une écriture partagée avec les partenaires associés à la démarche. Des groupes de travail autour de thématiques prioritaires notamment la prévention et la promotion de la santé, l'offre et le recours aux soins ont permis de finaliser le document contractuel. Conjointement, des actions ont été mises en œuvre avec les associations du territoire autour de la lutte contre le harcèlement scolaire, la précarité menstruelle, la prévention et promotion de la santé, la permanence psychologique, le sport/santé. Ce Contrat Local de Santé sera délibéré en bureau communautaire en avril 2022.

Conseils locaux de santé mentale (CLSM)

Les CLSM sont des plateformes de coordination entre les élus locaux, la psychiatrie publique et les acteurs médico-sociaux d'un territoire.

En 2021, un travail de diagnostic de la situation en santé mentale sur les 12 communes relevant du secteur de psychiatrie adulte de l'Établissement de santé publique Barthélemy Durand a permis de dégager des priorités d'actions des constats relevés par les différents acteurs. Le document – Diagnostic – Préconisations – Actions du CLSM passera au conseil communautaire en avril 2022. Conjointement, des actions ont été mis en œuvre : les semaines d'informations de la santé mentale (SISM), permanences psychologiques, actions de formation autour de la sensibilisation « Santé mentale » pour les agents de la police municipale et des CCAS, et un travail sur l'habitat inclusif avec les bailleurs sociaux et/ou acteurs associatifs.



RÉPONDRE AU BESOIN DE LOGEMENTS

La Communauté d'agglomération est garante d'une urbanisation maîtrisée et d'une répartition équilibrée des constructions de nouveaux logements. C'est ainsi qu'elle accompagne le développement du territoire et répond aux besoins des habitants. Elle doit aussi être en mesure d'offrir un habitat adapté à chacun.

/// écoquartier - Ballainvilliers ///



Opération d'amélioration de l'habitat 2 (OPAH 2 / 2020-2025)

La continuité et la pérennisation de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat 2020-2025 a été décidée par l'agglomération avec l'appui de l'État. Elle permet d'accompagner et de soutenir le développement territorial en évitant le décrochage du parc privé par rapport à l'offre neuve. Sur la période 2020-2025, l'objectif est d'offrir à plus de 3 300 propriétaires des aides à la rénovation, pour l'amélioration de la performance énergétique, l'adaptabilité des logements (autonomie, handicap, vieillesse...).

Conférence intercommunale de logements (CIL)

La CIL est chargée d'élaborer les orientations en matière d'attributions des logements, formalisées dans un document-cadre. Une étude de diagnostic de peuplement du parc social a été réalisée en 2021 par un bureau d'étude et se termine en 2022. Elle aboutira à la rédaction de la Convention Intercommunale d'Attribution (CIA).

Accusé de réception en préfecture
091-200056232-20220629-lmc141449-DE
Date de télétransmission : 06/07/2022
Date de réception préfecture : 06/07/2022

////// quartier de Moulon - Gif-sur-Yvette ////



Faciliter la construction de logements sociaux

Pour aider à la construction de logements sociaux, l'agglomération a mis en place un dispositif de surcharge foncière, qui permet aux bailleurs sociaux de recevoir un soutien financier de 1 000€ par logement. 354 logements ont bénéficié de ce dispositif en 2021.

Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) / volet habitat

La Communauté d'agglomération Paris-Saclay a lancé une Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) en 2019. Après l'étude de la structure commerciale de ses communes, il a été convenu de lancer les études détaillées de l'habitat des centres villes de certaines communes pour préciser les modalités des actions à développer. Le prestataire SOLIHA a été chargé de réaliser cette étude.

Création d'un observatoire de l'habitat / Interface WEB

Les intercommunalités dotées d'un Programme intercommunal de l'habitat sont tenues de mettre en place un dispositif d'observation annuel (Observatoire de l'Habitat) pour identifier l'évolution du marché immobilier, l'équilibre démographique et social... afin d'ajuster, si nécessaire, sa politique et ses actions. En 2021, l'agglomération a entamé la mise en place de son observatoire de l'habitat.

Faciliter la construction de logements sociaux

Pour aider à la construction de logements sociaux, l'agglomération a mis en place un dispositif de garantie d'emprunt au bénéfice des bailleurs sociaux. En 2021 l'agglomération a apporté sa garantie pour la construction de 1 042 logements.

Programme local de l'habitat et étude foncière

Le programme local de l'habitat adopté en 2019 fixe, pour 6 ans, les enjeux, les objectifs et les projets pour répondre aux différents besoins sur le territoire. Dans le cadre de son bilan à mi-parcours, l'agglomération prévoit la réalisation d'une étude foncière nécessaire pour compléter le volet foncier du programme avant fin 2022. L'étude a été lancée en 2021.

INFORMER, PRÉVENIR, SENSIBILISER



Favoriser le vivre ensemble passe aussi
par l'information et la prévention.





Les Semaines d'information sur la santé mentale

La journée mondiale de la santé mentale a été l'occasion de débattre autour de la thématique «Santé mentale et respect des droits». Des tables rondes ont eu lieu pendant deux semaines du 4 au 17 octobre 2021 avec les acteurs associatifs et institutionnels. Plusieurs experts et professionnels ont donné leur point de vue et leur éclairage sur cette thématique selon leurs domaines. La crise sanitaire a freiné l'accès au droit de nombreuses populations fragilisées.

Sensibilisation des acteurs de proximité à la santé mentale

Une action de sensibilisation à la santé mentale a été organisée en 2021 à l'attention des agents des CCAS et des polices municipales qui sont confrontés à cette problématique dans le cadre de leur mission. Cette action organisée le 18 mai 2021 à l'agglomération, en collaboration avec le Céapsy (centre de ressources sur les troubles psychiques en Île-de-France) et le Groupe Hospitalier Nord Essonne (GHNE), a permis de définir les impacts des troubles psychiques, d'aider les professionnels présents à mieux accompagner le public en souffrance, et de construire un réseau de personnes ressources à contacter en cas de difficultés.

Prévention spécialisée

L'agglomération est partenaire du Conseil départemental de l'Essonne et des clubs de prévention spécialisée pour la mise en œuvre d'actions et de dispositifs de prévention auprès des jeunes et des familles sur les communes incluses dans la géographie prioritaire. 12 communes bénéficient de ce dispositif : Massy, Longjumeau, Chilly-Mazarin, Villejust, Villebon-sur-Yvette, Bures-sur-Yvette, Orsay, Saclay, Marcoussis, Palaiseau, La Ville du Bois et Igny. En 2021, un avenant à la convention avec le département de l'Essonne et les deux clubs de prévention, AAPISE, Alliance Prévention, a été validé afin de conduire en 2022, une évaluation de la politique publique «**prévention et sauvegarde de l'enfance et des adolescents**» sur le territoire. Deux communes, Les Ulis et Verrières-le-Buisson ont demandé à rentrer dans ce dispositif dès janvier 2022. Cette évaluation permettra en 2022 d'élaborer pour la période 2023-2025, la géographie prioritaire et les actions de mise en œuvre de la prévention spécialisée.

culture, tourisme et sport





**L'agglomération gère un réseau de
15 médiathèques et 7 conservatoires
intercommunaux ainsi qu'un centre
aquatique. Elle organise tout au long
de l'année des animations, ateliers,
concerts, spectacles qui participent à
l'attractivité du territoire.**



Zoom sur...

LE NOUVEAU CONSERVATOIRE À PALAISEAU

La construction du nouveau Conservatoire à Rayonnement Intercommunal (CRI) de Palaiseau a démarré en 2021. Il ouvrira ses portes en septembre 2022. Très attendu par les enseignants et les élèves, il permettra le regroupement de toutes les disciplines en un même lieu, favorable aux échanges artistiques. Subtil mélange de bâtiments anciens revalorisés et d'une partie neuve s'incluant avec une belle esthétique dans l'espace, le CRI pourra accueillir jusqu'à 1 200 élèves.

Zoom sur...

L'OFFICE DE TOURISME PARIS-SACLAY

L'Office de Tourisme sous le nom Destination Paris-Saclay est en charge de la promotion et de la valorisation du territoire. Il renseigne sur les activités à faire et à voir à proximité, propose des visites guidées pour les groupes et promeut les produits locaux. Il accompagne également les entreprises dans leurs recherches de lieux de congrès, d'hébergements et d'activités pour les visiteurs étrangers. Installé à Massy, une réflexion est en cours pour un futur site, toujours à Massy. En 2021, Destination Paris-Saclay a mis en ligne son nouveau site internet (www.destination-paris-saclay.com) et lancé une newsletter.

Tout au long de cette même année, il a élaboré des visites scientifiques : pic de Wissous, Synchrotron Soleil et des visites découverte du patrimoine : temple de la gloire, musée du docteur Cathelin, pagode de Villebon-sur-Yvette, balade ornithologique...

FÉDÉRER UN RÉSEAU D'ÉTABLISSEMENTS CULTURELS



Réseau des conservatoires

L'agglomération fédère 7 conservatoires intercommunaux ouverts à tous les habitants du territoire. Chacun avec ses spécificités contribue à proposer une large offre d'activités (70 disciplines). L'année scolaire 2020-2021 a été très chaotique en raison de la crise sanitaire, avec des phases successives d'accès partiel aux cours en présentiel, en fonction des disciplines et des âges des élèves. Afin de s'adapter au mieux aux conditions réelles, les facturations ont été adaptées chaque trimestre, en fonction des cas concrets. Pour l'année 2020-2021, 2 908 élèves étaient inscrits en musique, 530 élèves en danse, 242 élèves en théâtre et 36 en arts plastiques, soit un total de 3 716 élèves.

Classes à horaires aménagés

L'agglomération et ses conservatoires, en partenariat avec l'Éducation Nationale, proposent 6 Classes à Horaires Aménagés (CHA) aux habitants du territoire. Ces classes offrent la possibilité de suivre des activités approfondies sur le temps scolaire, tout en suivant le cursus classique. Deux d'entre elles sont dédiées aux Arts de la scène pour des élèves de CM1 et CM2. Les élèves de la 6^e à la 3^e peuvent, quant à eux, intégrer des classes dédiées à la musique, à la danse ou à la découverte de plusieurs disciplines. 120 élèves ont pu bénéficier de ces classes CHA à la rentrée 2021/2022.

Réseau des médiathèques

L'agglomération gère un réseau de 15 médiathèques (inscription gratuite, carte unique, catalogue commun) qui proposent un accès pour tous aux contenus culturels, des lieux de sociabilité et d'échanges et diverses actions culturelles (cafés littéraires, lectures pour enfants, initiations au numérique...). Les médiathèques comptabilisent environ 30 000 abonnés en 2021 et ont assuré plus de 542 000 prêts de documents. Le portail web permet aux abonnés de découvrir les collections proposées, de vérifier leur disponibilité, de les réserver en ligne, et d'accéder à distance aux ressources numériques (24/7). En 2021, le fonctionnement des médiathèques a été directement impacté par la crise sanitaire, avec des ouvertures adaptées aux différentes phases de l'épidémie et restrictions mises en place : système de click & collect, horaires adaptés, limitation ou annulation des animations et accueil de groupes, etc.

ANIMER LE TERRITOIRE

Facteur d'attractivité, l'offre culturelle a vocation à être accessible au plus grand nombre d'habitants. L'objectif est aussi de proposer des activités et des événements qui nous rassemblent, qui portent des valeurs communes et font rayonner le territoire.

Encore les beaux jours

Mois du film documentaire

Le Mois du film documentaire s'est déroulé du 12 au 27 novembre dans une dizaine de lieux de l'agglomération, avec près de 15 projections. Plus de 200 personnes se sont déplacés pour découvrir des films rares et originaux venus de différents pays, également échanger avec les réalisateurs ou des spécialistes des sujets présentés.

Prix du livre scientifique

Organisé avec S[cube] ce prix est l'occasion de faire découvrir des ouvrages de vulgarisation scientifique à destination des adultes et du jeune public, et d'en assurer la médiation tout au long de l'année. Le temps fort a été la remise du Prix du livre, le 9 octobre, à la médiathèque de Palaiseau.

Fête de la Science

Dans le cadre de la Fête de la science, qui s'est déroulée durant tout le mois d'octobre, près de 50 événements scientifiques ont eu lieu dans les médiathèques du territoire, ateliers, spectacles, conférences, projections, expériences... Plus de 700 personnes, adultes et enfants ont pu profiter de ces animations. L'agglomération a également soutenu 16 projets portés par les communes, les établissements et organismes scientifiques du territoire dans le cadre de son appel à projet.

« Encore les beaux jours »

Organisé avec l'association Animakt du 15 au 19 septembre avec un temps fort le week-end des journées du patrimoine, le Festival des arts de la rue s'est déroulé sur 23 communes. Cet événement a été l'occasion de découvrir des spectacles et des sites insolites pour plus de 2 500 spectateurs.

Accusé de réception en préfecture
091-200056232-20220629-lmc141449-DE
Date de télétransmission : 06/07/2022
Date de réception préfecture : 06/07/2022



Nuit de la lecture

Le réseau des médiathèques et l'Université Paris-Saclay se sont associés pour proposer un événement commun le 15 janvier 2021 autour d'une table ronde réunissant écrivains, éditeurs et scientifiques sur une thématique mêlant science et littérature. Cette rencontre a été diffusée en vidéo, en direct depuis l'École Nationale Supérieure (ENS) : environ 70 personnes l'ont suivie en direct et elle a été vue près de 800 fois par la suite. Ce partenariat a pour but de mutualiser les publics, de croiser les disciplines, de sensibiliser à la lecture, et d'accroître la visibilité des offres culturelles des institutions engagées dans le projet (médiathèques, CentraleSupélec, Learning Center, ENS, libraire...).

Concerts du Nouvel An

En raison de la crise sanitaire et la fermeture des salles de spectacles au public à cette période, les concerts du Nouvel an ont été annulés. Une captation vidéo a tout de même pu être réalisée et a été diffusée le 1^{er} janvier 2021 à 11h sur la chaîne YouTube de l'agglo. Le concert a été visionné près de 120 000 fois, plaçant cet événement juste après le concert de Vienne !



Festival jeune public « Nature & vous »

Le réseau des médiathèques a proposé, du 1^{er} avril au 31 mai, un festival destiné au jeune public et aux familles autour du développement durable sous la forme de spectacles, d'ateliers, de rencontres d'auteurs et d'expositions. L'objectif était de valoriser la diversité de la production pour la jeunesse et de favoriser l'accès aux médiathèques et aux contenus culturels en famille dès le plus jeune âge, en s'inscrivant dans un axe fort et citoyen, le développement durable.

Partir en livre

S'inscrivant dans la manifestation nationale « Partir en livre » qui fédère toutes les initiatives en faveur du livre durant l'été, les médiathèques ont proposé toute une programmation estivale, visant à rapprocher le jeune public et les familles de la lecture : spectacles, ateliers, lectures, rencontres se sont succédés tout l'été dans et hors les murs.



Festival VOVF

En partenariat avec le Festival VO-VF, le réseau des médiathèques propose des actions en amont du festival destinées à promouvoir la traduction sous toutes ses formes. Ces actions ont pour objectif de faire rayonner le festival sur l'ensemble du territoire. Cette année, les médiathèques de Bures-sur-Yvette, de Gif-sur-Yvette et des Ulis ont proposé des rencontres la dernière semaine de septembre avec des traducteurs et des auteurs sur les 4 sites.

SOUTENIR LES PRATIQUES SPORTIVES

L'agglomération gère le centre aquatique « La Vague », équipement intercommunal implanté sur le Plateau de Saclay. Elle est par ailleurs, à l'initiative d'un événement sportif fédérateur : le Tour Paris-Saclay en VTT. Le territoire est aussi labellisé « Terre de Jeux », une occasion de valoriser nos équipements sportifs, nos associations ainsi que nos futurs champions.





/// Tour Paris-Saclay ///

Tour Paris-Saclay en VTT (TPS) Journée olympique

Prévu le 6 juin 2021, cet événement sportif, festif et conviviale qui a compté 572 préinscrits, a été annulé le jour même en raison de conditions climatiques qui ne pouvaient garantir la sécurité des participants. 4 randonnées étaient proposées (8, 25, 40 et 60km) afin de découvrir les richesses patrimoniales et architecturales du territoire.

Centre aquatique La Vague

Depuis le 1^{er} janvier 2021 un nouveau délégataire gère le centre aquatique intercommunal «La Vague», EQUALIA. Dans un contexte encore incertain 122 000 entrées (grand public, groupes scolaires et associations inclus) ont été recensées. De nouvelles activités ont été proposées par les équipes du centre afin de répondre aux envies de chacun.

La Journée olympique et paralympique se déroule chaque année le 23 juin. Plus qu'une manifestation sportive, cette journée promeut les valeurs olympiques sur la base des trois piliers «bouger, apprendre et découvrir». Labellisée Terre de Jeux (JO 2024), l'agglo a souhaité participer à l'évènement et a organisé des initiations sportives terrestres (escalade, tyrolienne, rugby à 7, mini-golf) et aquatiques (water-polo, natation artistique, plongée) au centre aquatique La Vague. Environ 500 personnes y ont participé.

mutualisation des services



Accusé de réception en préfecture
091-200056232-20220629-lmc141449-DE
Date de télétransmission : 06/07/2022
Date de réception préfecture : 06/07/2022



**Six services communs sont proposés
par l'agglo aux communes membres.
Un dispositif développé au service de
l'efficacité de l'action publique et un levier
dans la solidarité entre les communes et
l'agglo. C'est également une réponse
pragmatique aux contraintes budgétaires
des collectivités en favorisant les
économies d'échelle.**



DÉVELOPPER LA MUTUALISATION

L'agglomération développe des dispositifs de mutualisation des services au profit des communes qui souhaitent y adhérer. L'objectif est d'exercer des compétences et donc des missions de service public à l'échelon le plus pertinent, en termes de prise en charge, d'organisation et de coût entre les communes et l'agglomération.



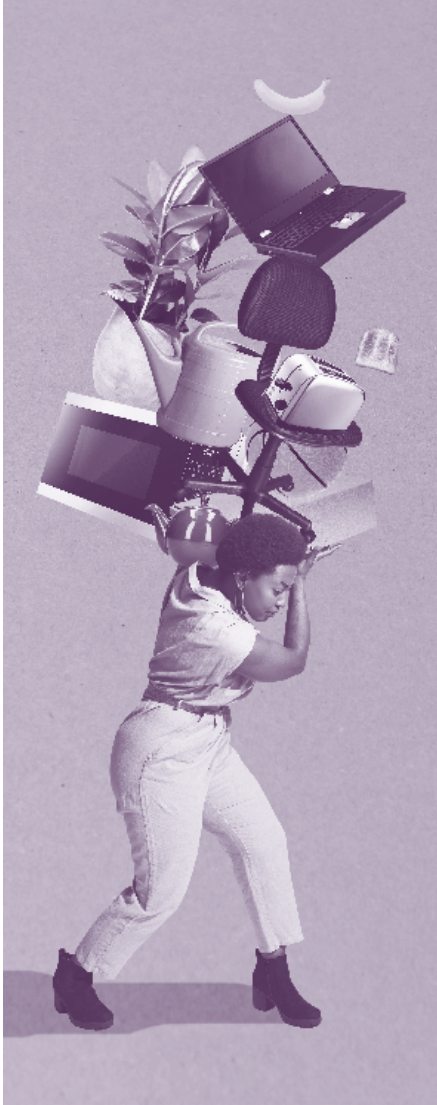
Instruction des autorisations d'urbanisme

Une équipe de 6 agents instruit les autorisations d'urbanisme pour 9 communes : Ballainvilliers, Gometz-le-Châtel, Igny, Montlhéry, Nozay, Saint-Aubin, Saclay, Vauhallan et Villiers-le-Bâcle. Le service a instruit 970 dossiers en 2021 et s'est équipé d'outils qui permettront une instruction dématérialisée à partir du 1^{er} janvier 2022.

Santé au travail et prévention des risques professionnels

Ce service composé de 2 conseillères en prévention des risques professionnels dont une spécialisée en psychologie du travail et d'une secrétaire médicale, assiste et oriente les communes dans la définition et l'exécution de leur politique de prévention.

Accusé de réception en préfecture
091-200056232-20220629-lmc141449-DE
Date de télétransmission : 06/07/2022
Date de réception préfecture : 06/07/2022



2 000



interventions du
service informatique

siège, équipements et
service commun

en 2021

Ingénierie technique

Ce service est composé de 7 agents aux compétences variées : ingénieurs, économiste de flux, architecte, urbaniste... Cette équipe a pour objectif d'assister les communes sur leurs projets techniques de construction, réhabilitation ou rénovation. En 2021, l'agglomération est intervenue à Villebon-sur-Yvette (construction crèche 60 berceaux), Gometz-le-Châtel (restaurant scolaire), Igny (restaurant scolaire), Villiers-le-Bâcle (réaménagement des bureaux de l'hôtel de ville).

Système d'informations

Ce service composé de 13 agents intervient tout au long de l'année pour assister les communes dans la gestion de leur système d'informations : parc informatique, téléphoniques, logiciel, système d'impression, RGPD... En 2021, le service a équipé le nouveau siège de l'agglomération : réseau wifi, outil de réservation de salles, badges d'accès...

Finances volet fiscalité

Un observatoire fiscal qui prend la forme d'un logiciel regroupant des informations relatives aux taxes des ménages ainsi que des composantes de la fiscalité économique permet aux communes de procéder à des analyses cartographiées, de croiser des fichiers d'impositions ou encore de croiser leurs données avec celles de l'agglomération.

Commande publique et conseil juridique

L'un des objectifs de ce service, composé de 2 juristes spécialisés, est de développer une stratégie d'achat afin de mutualiser certaines commandes pour réduire les coûts, limiter les risques, optimiser les délais et intégrer des clauses sociales et environnementales.

services fonctionnels





**Les services fonctionnels
accompagnent les services
opérationnels dans leurs missions de
service public. Ressources humaines,
finances, communication, juridique,
etc. autant de missions au service
d'actions publiques efficaces et
d'une collectivité saine.**



RESSOURCES HUMAINES

au 10 décembre 2021

l'agglomération comptait

624 emplois pourvus

51,28 %
(320) de femmes

48,72 %
(304) d'hommes



âge moyen

45,17 ans

Mise en application des 1 607 heures

L'article 47 de la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 imposait aux établissements publics de se conformer par délibération à la réglementation relative au temps de travail de leurs agents, pour ne mise en œuvre de la mesure au plus tard au 1^{er} janvier 2022.

La Communauté d'agglomération était très majoritairement conforme, dans ces cycles de travail, à la réglementation. En effet, seuls 10,2% des agents permanents de l'établissement public exerçaient leur activité avec une articulation temps de travail/congés dérogatoire, soit 64 agents.

En 2021, après un travail de concertation avec les agents concernés, leur chef de service et les organisations syndicales, l'agglomération a harmonisé les cycles de travail par secteur d'activité.

Évolution du dispositif de télétravail

L'accord national relatif à la mise en œuvre du télétravail dans la fonction publique du 13 juillet 2021 a posé des enjeux et fixé des recommandations qui ont constitué un socle de réflexion pour l'évolution du dispositif en place à l'agglomération.

Issu d'un travail de réflexion mené en concertation avec les membres du CODIR et les représentants du personnel, le nouveau dispositif de télétravail a été validé en comité technique du 24 novembre 2021 : 6 jours de télétravail possibles par mois, sanctuarisation du jeudi pour les agents du siège et affirmation du droit à la déconnexion.



Plan de formation 2021-2023

Avec l'achèvement du plan de formation 2019-2020, une nouvelle étape de la construction de la politique de formation de la Communauté Paris-Saclay a débuté en 2021. Les orientations stratégiques et axes prioritaires du plan de formation ont été adoptés en comité technique le 27 mai 2021 :

- porter la dynamique managériale Paris-Saclay, développer la transversalité, l'intelligence collective et faire émerger une culture du travail en mode projet ;
- accompagner la collectivité dans l'utilisation des nouvelles technologies ;
- conduire le changement dans un environnement de plus en plus complexe ;
- accompagner l'emménagement dans les nouveaux locaux du siège et revisiter nos pratiques professionnelles ;
- poursuivre la mutualisation des actions de formation à travers le réseau communautaire des chargé(e)s de formation ;
- accompagner les agents tout au long de leur vie professionnelle dans l'évolution de leur métier et de leurs souhaits d'évolution ;
- ancrer les actions favorisant l'inclusion et l'égalité (handicap et égalité homme-femme) ;
- former aux pratiques professionnelles durables et solidaires, à l'éco responsabilité ;
- développer une culture de prévention des risques professionnels.



Le budget primitif

Lors du Conseil communautaire du 31 mars 2021, les élus ont voté **un budget équilibré en dépenses et en recettes, pour un montant total de 322,6 millions d'euros**, dont 106,5 millions d'euros orientés vers l'investissement. Ce budget, comme les précédents, est axé sur la mise en œuvre des projets liés aux politiques publiques transférées, mais aussi sur le soutien aux actions communales. Ce budget a poursuivi la mise en œuvre du Programme Pluriannuel d'Investissement et du Pacte financier et fiscal de solidarité de la Communauté d'agglomération. Il comporte des enveloppes pour les compétences communautaires (transports, développement économique...), pour des compétences transférées (voiries, culture), mais aussi pour le soutien aux communes, en fonctionnement et en investissement.



Le compte administratif

En 2021, les recettes réelles de fonctionnement s'élevaient à 217,8 millions d'euros, tandis que les dépenses réelles de fonctionnement s'établissent à 202,5 millions d'euros, **soit une épargne brute de 15,3 millions d'euros**. Les recettes fiscales issues des ménages et des entreprises constituent la principale ressource de fonctionnement. Cependant, plus de 60 % des recettes de fonctionnement perçues ne font que transiter par le budget de l'agglomération et sont notamment reversées à l'échelon communal.

Concernant le volet investissement, **les recettes réelles s'élèvent à 42,4 millions d'euros**, dont 50 % de recettes d'emprunts. Les autres recettes sont constituées de remboursements de TVA et de subventions perçues (communes, département, région, etc.).

Les dépenses réelles d'investissement ont atteint 54,5 millions d'euros, dont trois quarts de dépenses d'équipements, ciblées vers :

- la voirie (17,8 millions d'euros) et les circulations douces (1,4 millions d'euros),
- la culture, pour 4,5 millions d'euros, notamment pour la construction du Conservatoire à Rayonnement Intercommunal de Palaiseau,
- la modernisation des réseaux d'eaux pluviales pour 2,4M€.

La Communauté Paris-Saclay a également soutenu l'investissement des communes, via son fonds de soutien à l'investissement communal (2,4 millions d'euros), et ainsi que les projets de mobilité sur le territoire.

21 millions d'euros ont été empruntés pour participer au financement de ces investissements. En tenant compte des dettes transférées par les communes à l'agglomération, l'endettement de la CPS était de 128 millions d'euros au 31 décembre. En 2021, la capacité de désendettement de la Communauté d'agglomération était d'environ 8 années, en deçà des seuils d'alerte.

COMMUNICATION

Inauguration du siège et de l'espace de coworking le 21

Le 12 septembre 2021, l'ensemble des élus de la Communauté d'agglomération, les agents de l'agglomération ainsi que les entreprises du territoire étaient conviés à l'inauguration du nouveau siège. L'ensemble des invités ont eu l'occasion d'effectuer une visite des lieux. Dans cette même soirée l'espace de coworking le 21 s'est vu lui aussi inauguré par Grégoire de Lasteyrie accompagné d'Amélie de Montchalin, ministre de la Fonction publique. Un espace de plus de 200 m² installé au deuxième étage du siège de l'agglomération au plus près des équipes du développement économique et des pépinières WIPSE.

Site internet de l'agglomération

- Création d'une page pour le CODEV en juillet 2021 : missions, composition, gouvernance, règlement et publications.
- Création d'une page dédiée aux espaces de coworking le 30 et le 21 en septembre 2021 avec une réservation en ligne des salles du 21. Quelques chiffres depuis sa mise en ligne (3 mois): 519 vues.
- Mise en ligne des offres d'emplois des communes du territoire depuis août 2021.
- Création d'une rubrique Eau et assainissement en septembre 2021 : démarches eau potable, certificat de conformité assainissement, démarches assainissement, eaux pluviales. Quelques chiffres depuis sa mise en ligne : 1 934 pages vues.



Réseaux Sociaux



instagram

1 814
abonnés
(décembre 2021)

+34%
par rapport à 2020



twitter

4 815
abonnés
(décembre 2021)

+14%
par rapport à 2020



facebook

3 600
abonnés
(décembre 2021)

+13%
par rapport à 2020



linkedin

3 834
abonnés
(décembre 2021)

+75%
par rapport à 2020

ET AUSSI... PRÉPARER L'AVENIR

Actualisation du Projet de territoire 2021-2031

Les maires de l'agglomération ont décidé, en septembre 2020, de procéder à l'actualisation du projet de territoire adopté en 2016, afin de l'adapter aux défis qui se sont imposés depuis lors et de mettre à jour une planification stratégique et opérationnelle. Cette démarche d'actualisation aura duré près d'un an et donné lieu à une consultation très large impliquant les élus, les partenaires institutionnels, le Conseil de développement (CODEV), forces vives de l'économie locale mais aussi les habitants et les jeunes. Ces contributions ont pris les formes les plus diverses : entretiens, enquêtes d'opinion, plateforme participative, ateliers de travail et réunions publiques.

Tout ce processus a permis d'aboutir à une feuille de route partagée pour la période 2021-2031, qui a été adoptée par le Conseil communautaire du 15 décembre 2021 et qui constitue un avenant au projet de territoire initial.

Contrat de relance et de Transition écologique

Pour accélérer la relance, le Gouvernement a proposé aux collectivités territoriales un nouveau type de contrat : le contrat de relance et de transition écologique (CRTE).

Ce CRTE, adopté à l'échelle territoriale, a pour objectif d'accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique. Le contrat récence l'ensemble des projets à mener par l'agglomération et les 27 communes dans les prochaines années autour de 4 axes majeurs : transition écologique, transition numérique, transition économiques et transition démographique.

Un nouveau siège pour l'agglomération

C'est l'aboutissement d'un travail engagé depuis 2018, élaboré en co-construction avec les agents et les élus (ateliers, séminaire, conférences...). Les objectifs : offrir de meilleures conditions de travail, regrouper 2 sites, y intégrer un hôtel d'entreprises et un espace de coworking porté par l'agglomération, s'adapter aux nouveaux modes de travail qui ont évolué...

Le bâtiment a été réceptionné en janvier 2021 et l'emménagement s'est déroulé sur une seule journée, le 25 juin 2021.

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PARIS-SACLAY

Document réalisé en interne/Direction de la communication

Coordination/rédaction : Isabelle LEYDIER

Conception graphique : Marie MARTY

Crédits photos : Alain Beguerie, Communauté Paris-Saclay,
Jean-Michel Molina, Lionel Antoni, Getty Images, Pauline Gueydan,
Vincent Colin, ville de Gif-sur-Yvette, ville de Champlan.

Accusé de réception en préfecture
091-200056232-20220629-lmc141449-DE
Date de télétransmission : 06/07/2022
Date de réception préfecture : 06/07/2022



21 rue Jean ROSTAND
91898 ORSAY CEDEX
01 63 35 60 60
www.paris-saclay.com

Accusé de réception en préfecture
091-200056232-20220629-lmc141449-DE
Date de télétransmission : 06/07/2022
Date de réception préfecture : 06/07/2022